



PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°785/ LUNDI 18 MAI 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES

- EDG**
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/03
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/03
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/04
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/04
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/05

- MINISTERE DE LA SANTE**
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/05

- AGB2A-GIC**
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/06

- MINISTERE DE L'ENERGIE**
- PAAEG 2**
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/07
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/08/09
- AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/10

- FAO**
- AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/10
- AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/10
- AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/11

- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT**
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/11
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/11

- BADEA**
- IsDB**
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/12
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/13

- MINISTERE DE LA SANTE**
- PRESES-AOC)**
- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL.....P/14
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/15



Conseil



Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les ados ?

APPELS D'OFFRES

- ANAFIC**
- Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales**
- MATD / ANAFIC**
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/15
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/16
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/16
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/16
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/16
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/17
- AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....P/17

- MMG / MEDD**
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/18

- FODIP**
- Fonds de Développement Industriel et des PME**
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE**
- FODIP**
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/19/20/21
- PLAN DE PASSATION DES MARCHÉ....P/22/23

- MESRSI**
- ISAMK / D**
- Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubreka**
- AVIS GENERAL DE LA PASSATION DES MARCHES.....P/19

PROGRAMME

SIMANDOU

2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

1
Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce

2
Éducation & Culture

3
Infrastructures, Transports & Technologies

4
Économie, Finance & Assurance

5
Santé & Bien-être



CONSEILS
DU JOUR

Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les ados ?

situation semblable à la leur.

2. Créer une plateforme

Alors que certains enfants travaillent dur pour développer leurs talents et leurs passions, les réseaux sociaux sont parfaits pour partager leur travail avec les autres. Ils peuvent notamment y publier leurs œuvres d'art pour gagner en reconnaissance et parfois même les vendre. C'est aussi un excellent moyen pour les jeunes adultes d'élargir leur réseau et de contacter des membres bien établis dans leur domaine respectif, ce qui est particulièrement intéressant pour les scientifiques ou les artistes en herbe !

3. Faire le bien

Peut-être plus que toute autre chose, les réseaux sociaux apprennent à nos enfants qu'il est possible de faire entendre leur voix et de contribuer à changer les choses. Des plateformes comme Instagram et X (anciennement Twitter) peuvent être des instruments efficaces pour sensibiliser aux enjeux planétaires du moment et même avoir un impact concret sur des questions comme la déforestation et la famine par le biais de dons, de pétitions et de rassemblements. Les jeunes peuvent acquérir des connaissances précieuses pour devenir des citoyens responsables et des êtres humains bienveillants et soucieux du monde dans lequel ils vivent grâce à tous ces canaux.

Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les jeunes ?

Compte tenu des nombreux avantages et inconvénients des réseaux sociaux, il est important d'élaborer une stratégie visant à en profiter pleinement sans courir de danger. Une étude a ainsi analysé les uns et les autres, afin de mieux comprendre comment nous autres parents pouvons aider nos enfants à adopter de bonnes habitudes.

Voici quelques idées tirées de cette étude, ainsi que plusieurs de mes méthodes préférées pour veiller à leur santé et leur sécurité sur ces plateformes :

1. Suivre une variété de comptes

S'abonner à un grand nombre de comptes différents permet de se faire un aperçu plus représentatif des autres utilisateurs et de leurs idées. Aujourd'hui plus que jamais, il faut examiner certaines questions sous tous leurs aspects afin d'en avoir une vraie vue d'ensemble.

D'ailleurs, je vous recommande vivement de rappeler à votre enfant l'importance de rechercher des informations auprès de plusieurs sources avant de tirer des conclusions.

2. Faire attention

L'une des stratégies pour garder une relation saine aux réseaux sociaux consiste à faire des pauses régulières afin de réfléchir aux sentiments qu'ils suscitent en nous. Si votre enfant ressent souvent de la tristesse, de la frustration ou de la colère en s'en servant, il est peut-être temps de changer de routine ou de faire autre chose pendant un certain temps.

Ce n'est un secret pour personne : les réseaux sociaux occupent désormais une place importante dans la vie de la grande majorité des adultes et des ados. Permettant de garder contact avec des proches, de rester au courant de tous les événements du moment ou encore, évidemment, de regarder du contenu divertissant, ils sont de plus en plus incontournables chez les jeunes. En France, par exemple, 90 % des 12-17 ans ont un smartphone et 68 % d'entre eux utilisent régulièrement ces plateformes – une proportion qui passe même à 87% chez les 11-12 ans.

Si les effets négatifs des réseaux sociaux sur les enfants et les ados sont bien connus, il faut néanmoins également en souligner les nombreux avantages : une utilisation saine peut offrir de formidables opportunités en matière de socialisation, d'apprentissage et de soutien, ce qui ne manquera pas de les aider dans la vie. Il s'agit donc surtout de s'en servir de manière réfléchie et équilibrée.

Les réseaux sociaux présentent-ils des avantages pour les jeunes ? À bien des égards, les réseaux sociaux remplissent leur objectif, à savoir fournir une plateforme dont les utilisateurs peuvent interagir positivement les uns avec les autres et partager leurs expériences. Les ados s'en servent beaucoup pour échanger avec leurs camarades en dehors de l'école et partager du contenu amusant ou éducatif.

Ces services peuvent offrir à nos enfants un outil précieux pour communiquer avec de nouveaux amis et rester impliqués dans la vie des autres. Ils peuvent également les aider à mettre en pratique leurs compétences en communication et à gagner en confiance lors de leurs interactions dans la vie réelle.

À vrai dire, la recherche montre qu'une utilisation saine des réseaux sociaux pourrait être une méthode efficace pour promouvoir l'éducation et le bien-être mental des ados. Outre leurs bienfaits d'ordre général, ces plateformes présentent d'énormes avantages plus spécifiques. Elles sont ainsi idéales pour :

1. Chercher une communauté

Les réseaux sociaux regorgent de groupes dédiés à des sujets précis, endroits parfaits pour trouver des personnes avec les mêmes hobbies, besoins ou problèmes que soi, par exemple. Ils peuvent d'ailleurs être d'une grande utilité aux ados qui se sentent marginalisés ou seuls, en leur offrant un espace sûr où interagir avec d'autres jeunes dans une

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

611 33 17 45

Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA
FRI CAR SA

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de

Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches

COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES

Email : safricar@yahoo.fr, Site : www.safricar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES

ELECTRICITE DE GUINEE
DIRECTION DES ETUDES, PLANNIFICATION ET EQUIPEMENTSIsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

Projet de construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan et de réhabilitation et extension du réseau MT/BT de Kouroussa et seize (16) localités environnantes

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT- SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL

PAYS : GUINEE

NOM DU PROJET : Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes

SECTEUR : Energie

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL : Spécialiste Sauvegarde environnementale & sociale pour l'Unité de Gestion du Projet

Mode de Financement (MdF) : Vente à tempérament

Numéro du Financement : GIN-1057

DATE : 14 mai 2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque islamique de développement pour le financement du Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant individuel pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.

Les services comprennent le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes environnementale & sociale qui sera chargé d'assurer la conformité environnementale et sociale des activités du projet. À ce titre, il/elle veillera à la mise en œuvre du programme de travail relatif aux sauvegardes environnementales et sociales, conformément à la réglementation nationale en vigueur et aux exigences des politiques environnementales et sociales de la Banque Islamique de Développement (BID), pour une durée prévisionnelle de la mission d'environ 48 mois.

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite maintenant les consultants éligibles ("consultants individuels") à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour la passation de marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (version avril 2019, mise à jour en février 2023).

Qualifications minimales requises :

- Être de niveau Bac+5 au moins dans le domaine de l'environnement, ou dans toute autre discipline connexe avec une formation ou certificat complémentaire en sciences sociales.
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la fonction d'environnementaliste dont au moins cinq (05) ans à un poste analogue dans le secteur public ou privé ;
- Avoir au moins cinq (05) références avérées en matière d'évaluation, de contrôle et de surveillance environnementale et sociale des grands projets d'infrastructures ; avec une expérience dans les projets du secteur de l'énergie en matière de contrôle du suivi environnemental et social ;
- Justifier d'une (1) expérience pertinente en études d'impact environnemental et social, en gestion des ressources naturelles, dans la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociales et des Plans d'Action de Réinstallation et de Compensation et activités connexes ;
- Présenter au moins deux (02) références démontrant de bonnes connaissances de la législation nationale en matière de gestion environnementale et sociale, et des politiques et procédures des principaux bailleurs de fonds en matière de sauvegardes environnementale et sociale (BIsD, BAD, BM, AFD, etc.) ;
- Être apte à travailler efficacement sous pression et avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et savoir parler et écrire parfaitement le français ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, Powerpoint) et des technologies de communication.

Les consultants individuels intéressés sont invités à lire les clauses 1. 23 et 1.24 des Directives de la BIsD pour la passation des marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les "Directives de passation de marchés") qui énoncent les politiques de la BIsD en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures d'ouverture des bureaux indiquées : 09 :00 à 16: 00 heures, (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite, accompagnées du CV et de tout autre document jugé pertinent, à l'adresse mentionnée ci-dessous (par courrier électronique) au plus tard le 28 mai 2026 à 10h.

Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur du Projet
Immeuble KATEX près du siège de Cellcom-Guinée
Electricité de Guinée (EDG)
Commune de Kaloum, BP 1463 Conakry
République de Guinée
Tél : +224 622 08 96 10
E-mail : bangaly.konate@paaeg.com ; djombo.coumbassa@paaeg.com

ELECTRICITE DE GUINEE
DIRECTION DES ETUDES, PLANNIFICATION ET EQUIPEMENTSIsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

Projet de construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan et de réhabilitation et extension du réseau MT/BT de Kouroussa et seize (16) localités environnantes

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT- SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL

PAYS : GUINEE

NOM DU PROJET : Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes

SECTEUR: Energie

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL: Responsable Administratif et Financier

Mode de Financement (MdF): Vente à tempérament

Numéro du Financement : GIN-1057

DATE : 14 mai 2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque islamique de développement pour le financement du Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant individuel pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.

Les services comprennent le recrutement d'un Responsable Administratif et Financier qui sera chargé d'assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet, conformément aux procédures nationales en vigueur, aux exigences de la Banque Islamique de Développement (BID) et aux normes comptables applicables, notamment le Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYSBNL), pour une durée de la mission d'environ 48 mois.

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite maintenant les consultants éligibles ("consultants individuels") à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour la passation de marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (version avril 2019, mise à jour en février 2023).

Qualifications minimales requises

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +4 ou Bac +5) en comptabilité, finance, gestion, audit ou domaine équivalent ;
- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle générale dans les domaines de la comptabilité, de la gestion financière, de l'audit ou de la gestion administrative et financière au sein d'organisations publiques, privées ou de cabinets d'expertise comptable ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience spécifique dans la gestion comptable et financière de projets financés par des partenaires techniques et financiers multilatéraux tels que la Banque Islamique de Développement, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou institutions similaires ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion financière des institutions de développement (BID, Banque mondiale, BAD ou autres) ;
- Expérience dans un projet d'infrastructure énergétique ou d'électricité est souhaitée ;
- Maîtriser les logiciels de gestion comptable et les outils informatiques courants (Excel, Word, etc.) ;
- Avoir une bonne maîtrise du SYSBNL et des normes comptables applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse financière et de rédaction de rapports ;
- Faire preuve d'intégrité, de rigueur, d'organisation et de capacité à travailler en équipe.
- Avoir une excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

Les consultants individuels intéressés sont invités à lire les clauses 1. 23 et 1.24 des Directives de la BIsD pour la passation des marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les "Directives de passation de marchés") qui énoncent les politiques de la BIsD en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures d'ouverture des bureaux indiquées : 09 :00 à 16: 00 heures, (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite, accompagnées du CV et de tout autre document jugé pertinent, à l'adresse mentionnée ci-dessous (par courrier électronique) au plus tard le 28 mai 2026 à 10h.

Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur du Projet
Immeuble KATEX près du siège de Cellcom-Guinée
Electricité de Guinée (EDG)
Commune de Kaloum, BP 1463 Conakry
République de Guinée
Tél : +224 622 08 96 10
E-mail : bangaly.konate@paaeg.com ; djombo.coumbassa@paaeg.com



ELECTRICITE DE GUINEE
DIRECTION DES ETUDES, PLANNIFICATION ET EQUIPEMENTS



البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

Projet de construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan et de réhabilitation et extension du réseau MT/BT de Kouroussa et seize (16) localités environnantes

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT- SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL

PAYS : GUINEE

NOM DU PROJET : Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes

SECTEUR: Energie

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL : Spécialiste Suivi-évaluation pour l'Unité de Gestion du Projet

Mode de Financement (Mdf): Vente à tempérament

Numéro du Financement : GIN-1057

DATE : 14 mai 2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque islamique de développement pour le financement du Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant individuel pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.

Les services comprennent le recrutement d'un Spécialiste Suivi-évaluation qui sera chargé d'assurer le suivi technique des travaux de génie civil du projet et de veiller à leur bonne exécution, conformément aux procédures nationales en vigueur, aux exigences de la Banque Islamique de Développement (BID), pour une durée de la mission d'environ 48 mois.

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite maintenant les consultants éligibles ("consultants individuels") à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour la passation de marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (version avril 2019, mise à jour en février 2023).

Qualifications minimales requises

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (BAC +5) en Génie Civil ou équivalent ;
- Justifier d'au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans la supervision ou le suivi de travaux d'infrastructures ;
- Avoir une expérience dans des projets d'infrastructures énergétiques ou électriques serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des normes techniques de construction et de supervision des travaux ;
- Avoir une expérience dans les projets financés par des bailleurs de fonds internationaux serait un avantage ;
- Maîtriser les outils informatiques et logiciels techniques (AutoCAD, MS Project, etc.) ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de communication.
- faire preuve d'intégrité, de rigueur et d'un bon sens de l'organisation.

Les consultants individuels intéressés sont invités à lire les clauses 1. 23 et 1.24 des Directives de la BIsD pour la passation des marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les "Directives de passation de marchés") qui énoncent les politiques de la BIsD en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures d'ouverture des bureaux indiquées : 09 :00 à 16:00 heures, (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite, accompagnées du CV et de tout autre document jugé pertinent, à l'adresse mentionnée ci-dessous (par courrier électronique) au plus tard le 28 mai 2026 à 10h.

Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur du Projet
Immeuble KATEX près du siège de Cellcom-Guinée
Electricité de Guinée (EDG)
Commune de Kaloum, BP 1463 Conakry
République de Guinée
Tél : +224 622 08 96 10
E-mail : bangaly.konate@paaeg.com ; djombo.coumbassa@paaeg.com



ELECTRICITE DE GUINEE
DIRECTION DES ETUDES, PLANNIFICATION ET EQUIPEMENTS



البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

Projet de construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan et de réhabilitation et extension du réseau MT/BT de Kouroussa et seize (16) localités environnantes

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT- SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL

PAYS : GUINEE

NOM DU PROJET : Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes

SECTEUR: Energie

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL: Comptable pour l'Unité de Gestion du Projet

Mode de Financement (Mdf): Vente à tempérament

Numéro du Financement : GIN-1057

DATE : 14 mai 2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque islamique de développement pour le financement du Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant individuel pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.

Les services comprennent le recrutement d'un Comptable qui sera chargé d'assurer la gestion comptable du projet, notamment la tenue régulière de la comptabilité, conformément aux procédures nationales en vigueur, aux exigences de la Banque Islamique de Développement (BID) et aux normes comptables applicables, notamment le Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYSBNL), pour une durée de la mission d'environ 48 mois.

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite maintenant les consultants éligibles ("consultants individuels") à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour la passation de marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (version avril 2019, mise à jour en février 2023).

Qualifications minimales requises

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC +3 au minimum) en comptabilité, finance, gestion ou dans un domaine connexe ;
- justifier d'au moins 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en comptabilité, de préférence dans des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux ;
- avoir une bonne connaissance des procédures de gestion financière des projets de développement ;
- Avoir une bonne maîtrise du SYSBNL et des normes comptables applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds ;
- maîtriser les logiciels de comptabilité et les outils informatiques (Excel, Word, etc.) ;
- avoir une bonne capacité d'organisation, d'analyse et de rédaction ;
- faire preuve d'intégrité, de rigueur et d'un bon sens de l'organisation.

Les consultants individuels intéressés sont invités à lire les clauses 1. 23 et 1.24 des Directives de la BIsD pour la passation des marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les "Directives de passation de marchés") qui énoncent les politiques de la BIsD en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures d'ouverture des bureaux indiquées : 09 :00 à 16:00 heures, (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite, accompagnées du CV et de tout autre document jugé pertinent, à l'adresse mentionnée ci-dessous (par courrier électronique) au plus tard le 28 mai 2026 à 10h.

Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur du Projet
Immeuble KATEX près du siège de Cellcom-Guinée
Electricité de Guinée (EDG)
Commune de Kaloum, BP 1463 Conakry
République de Guinée
Tél : +224 622 08 96 10
E-mail : bangaly.konate@paaeg.com ; djombo.coumbassa@paaeg.com



Projet de construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan et de réhabilitation et extension du réseau MT/BT de Kouroussa et seize (16) localités environnantes

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT- SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL

PAYS : GUINEE

NOM DU PROJET : Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes

SECTEUR: Energie

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL : Ingénieur Génie Civil pour l'Unité de Gestion du Projet

Mode de Financement (MdF): Vente à tempérament

Numéro du Financement : GIN-1057

DATE : 14 mai 2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque islamique de développement pour le financement du Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant individuel pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.

Les services comprennent le recrutement d'un Ingénieur Génie Civil qui sera chargé d'assurer le suivi technique des travaux de génie civil du projet et de veiller à leur bonne exécution, conformément aux procédures nationales en vigueur, aux exigences de la Banque Islamique de Développement (BID), pour une durée de la mission d'environ 48 mois.

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite maintenant les consultants éligibles ("consultants individuels") à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour la passation de marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (version avril 2019, mise à jour en février 2023).

Qualifications minimales requises

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (BAC +5) en Génie Civil ou équivalent ;
- Justifier d'au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans la supervision ou le suivi de travaux d'infrastructures ;
- Avoir une expérience dans des projets d'infrastructures énergétiques ou électriques serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des normes techniques de construction et de supervision des travaux ;
- Avoir une expérience dans les projets financés par des bailleurs de fonds internationaux serait un avantage ;
- Maîtriser les outils informatiques et logiciels techniques (AutoCAD, MS Project, etc.) ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de communication.
- faire preuve d'intégrité, de rigueur et d'un bon sens de l'organisation.

Les consultants individuels intéressés sont invités à lire les clauses 1. 23 et 1.24 des Directives de la BIsD pour la passation des marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les "Directives de passation de marchés") qui énoncent les politiques de la BIsD en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures d'ouverture des bureaux indiquées : 09 :00 à 16:00 heures, (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite, accompagnées du CV et de tout autre document jugé pertinent, à l'adresse mentionnée ci-dessous (par courrier électronique) au plus tard le 28 mai 2026 à 10h.

Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur du Projet
Immeuble KATEX près du siège de Cellcom-Guinée
Electricité de Guinée (EDG)
Commune de Kaloum, BP 1463 Conakry
République de Guinée
Tél : +224 622 08 96 10
E-mail : bangaly.konate@paaeg.com ; djombo.coumbassa@paaeg.com



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

UNITE DE GESTION DES PROJETS



Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S)

CREDIT IDA N°: 7635-GN et DON GFF N° TFOC 5993-GN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE POUR APPUYER LE SERVICE DE MODERNISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION (SMSI) DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Date début : 13/05/2026 – Date limite : 03/06/2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un financement de la Banque Mondiale (IDA) et GFF pour financer le Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S) en faveur du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisé pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.
2. Dans le cadre de la réalisation de cette mission, le Consultant aura comme missions principales de contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles du Service de Modernisation des Systèmes d'Information (SMSI) et du Service d'Information Sanitaire (SNIS) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) afin d'améliorer la gestion et l'exploitation du système d'information sanitaire notamment à travers la consolidation de l'infrastructure numérique, l'interopérabilité des différents sous-systèmes d'information et l'optimisation de l'utilisation des données pour la prise de décision. A ce titre il aura pour mission de :
 - Assurer un soutien à la planification de la santé numérique en fournissant des conseils techniques pertinentes et adaptés.
 - Renforcer les capacités de l'équipe SMSI à gérer de manière autonome son infrastructure numérique : serveurs, applications, réseaux et sécurité.
 - Renforcer les capacités de l'équipe SNIS à gérer en interne le paramétrage de DHIS2 et l'assurance-qualité des données.
 - Renforcer l'interopérabilité des sous-systèmes d'information sanitaire pour un échange et une utilisation efficace des données.
3. Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus aux adresses Email : drgrvogui@gmail.com - barrvsouadou@yahoo.fr et dans le site : www.ugpsante.org aux heures suivantes :
 - Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 minutes.
 - Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.
4. Le Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

5. Qualification et expertises requises

Le consultant international devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un Diplôme en informatique, en technologie de l'information ou dans un domaine similaire d'une université reconnue.
- Avoir au minimum 10 ans d'expérience dans la conception, le développement et la mise en œuvre de systèmes d'information.
- Avoir une expertise approfondie et avérée en infrastructure TIC, en particulier dans la gestion des serveurs et des applications.
- Avoir une expertise approfondie de DHIS2, y compris une expérience avérée dans (a) la conception et le paramétrage de systèmes DHIS2 ; (b) le développement de tableaux de bord et d'autres analyses ; (c) la mise en œuvre d'outils DHIS2 de qualité des données ; et (d) la mise à jour des versions du DHIS2.
- Avoir une excellente compréhension du secteur de l'informatique de la santé en Guinée, y compris une connaissance intime des ensembles de données du SNIS et de la surveillance.
- Une bonne compréhension des systèmes administratifs et de la culture organisationnelle du MSHP ; une expérience de travail au sein du MSHP est préférable.
- Expérience dans la prestation de formations formelles à grande échelle et de mentorat/soutien informel.
- Capacité à travailler avec un éventail de parties prenantes, y compris les programmes de santé du MSHP, les partenaires techniques et financiers et les équipes internationales du GFF.
- Motivé et capable de bien fonctionner de manière autonome et de gérer plusieurs tâches.
- Innovant et axé sur les solutions.
- Capable de s'adapter à l'évolution des priorités, de fournir des analyses de haute qualité et de travailler dans les délais.
- Solides compétences en communication écrite et verbale en français, compétences en communication écrite et verbale en anglais seraient un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. La durée de la consultation : l'Assistant Technique (AT) doit fournir les services requis en vertu de l'accord pour un maximum de 130 jours.
7. Un Consultant sera sélectionné selon la Méthode Sélection des Consultants Individuels telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2025 « le Règlement de la Passation des Marchés ».
8. Les manifestations d'intérêts devront être déposées aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **3 juin 2026 à 12h**.

Siège du Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PRESeS-AOC)
Sis au Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry.
Email : drgrvogui@gmail.com - barrvsouadou@yahoo.fr.

Avec uniquement la mention « Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un Assistant Technique pour appuyer le Service de Modernisation des Systèmes d'Information (SMSI) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ».





APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/PROC/NFI&S/AGB2A/2026

1)DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en Guinée, la société AGB2A GIC souhaite identifier et insérer sur sa base des données, des fournisseurs potentiels qualifiés dans les domaines des biens, des services et de construction ci-dessous :

BIENS

- Équipement solaire
- Achat et maintenance des climatiseurs
- Achat et maintenance des extincteurs
- Equipement électricité
- Téléphonie et informatique (GPS, drones, vidéo surveillance, ordinateurs professionnels)
- Pieces détachées automobile
- Achat/ maintenance groupe électrogène
- Quincaillerie
- Articles de cuisine et électroménager
- Mobilier de bureau
- Fournitures de bureau
- Equipements de protection individuelle
- Equipements médicaux et produits pharmaceutiques

SERVICES

- Analyse de laboratoire et certification des OGV (échantillonnage et qualité du minéral)
- Fourniture d'eau
- Fourniture de carburant
- Restauration
- Sécurité/ gardiennage
- Placement de personnel externe
- Assurance
- Nettoyage
- Fret/ Transit
- Location de véhicule
- Service de télécommunication (Internet, installation logicielle, licence)
- Service de transport
- Collecte et recyclage de déchet

CONSTRUCTIONS

- Forage
- Bâtiment
- Route
- Piste
- Hangar
- Service de conseils

Tout fournisseur spécialisé dans l'un ou l'autre de ces deux domaines et qui est intéressé par les affaires de la société AGB2A GIC, est invité à soumettre son dossier pour analyse. N'oubliez pas de préciser votre domaine d'activité sur le dossier de candidature.

NB: cet appel à manifestation d'intérêt ne concerne pas les fournisseurs de "Commerce général". Il s'adresse uniquement aux fournisseurs qui sont spécialisés dans les domaines précités.

2)DOSSIERS A FOURNIR

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:

- 1.Le questionnaire fournisseur dûment rempli, signé et cacheté;
- 2.Le formulaire de Déclaration sur l'honneur dûment complété;

Les formulaires sont à retirer à la guerite du Bureau central de la société AGB2A GIC auprès du service de sécurité. Veuillez inscrire votre adresse électronique sur une liste qui sera ouverte, permettant de vous envoyer une copie du formulaire par mail

- 3.Les attestations fiscales de main d'œuvre et de la Sécurité Sociale;
- 4.Les résultats financiers des deux derniers exercices;
- 5.L'autorisation d'exercer délivrée par les autorités publiques;
- 6.La liste des références ainsi que les copies des documents indiquant les prestations fournies dans le passé et les contrats en cours avec les montants correspondants;

- 7.Tout document (par ex. contrat, bon de commande ou certificat de bonne exécution) attestant une expérience confirmée dans le domaine des services de nettoyage des bureaux ou de la fourniture des splits et climatiseurs ;
- 8.Fournir une attestation bancaire justifiant que votre société dispose d'un compte ouvert dans une banque ou tout établissement à caractère bancaire;
- 9.Fournir une adresse complète (localisation, personne à contacter, boîte postale, téléphone, email, fax, etc.) ;
- 10.Tout autre document indiqué ou non dans le questionnaire du PAM qui peut fournir des informations intéressantes sur l'entreprise.

3)MODE DE SELECTION

- 1-Les formulaires/ questionnaires sont à retirer au bureau de la société AGB2A GIC à Conakry.
- 2-Les entreprises retenues à l'issue de l'examen des dossiers feront l'objet de visites de leurs installations pour une évaluation physique complémentaire dont les résultats seront pris en compte dans la décision finale de sélection.

3-MODE DE SOUMISSION

- Les dossiers, mis sous plis fermés doivent être déposés au plus tard le 1er juin 2026 à 16h30 à la guerite du bureau Central de la société AGB2A GIC à Conakry auprès des agents de sécurité.
- Important : Ces enveloppes ne devront porter que les mentions suivantes :

Appel à Manifestation d'intérêt N° 01/PROC/NFI&S/AGB2A/2026 ET PRECISEZ LE DOMAINE D'ACTIVITE CHOISI soit:

- 1-Équipement solaire
- 2-Achat et maintenance des climatiseurs
- 3- Achat et maintenance des extincteurs
- 4- Equipement électricité
- 5- Téléphonie et informatique (GPS, drones, vidéo surveillance, ordinateurs professionnels)
- 6- Pieces détachées automobile
- 7-Achat/ maintenance groupe électrogène
- 8-Quincaillerie
- 9-Articles de cuisine et électroménager
- 10-Mobilier de bureau
- 11-Fournitures de bureau
- 12-Equipements de protection individuelle
- 13-Equipements médicaux et produits pharmaceutiques
- 14-Analyse de laboratoire et certification des OGV (échantillonnage et qualité du minéral)
- 15-Fourniture d'eau
- 16-Fourniture de carburant
- 17-Restauration
- 18-Sécurité/ gardiennage
- 19-Placement de personnel externe
- 20-Assurance
- 21-Nettoyage
- 22-Fret/ Transit
- 23-Location de véhicule
- 24-Service de télécommunication (Internet, installation logicielle, licence)
- 25-Service de transport
- 26-Collecte et recyclage de déchet
- 27-Forage
- 28-Bâtiment
- 29-Route
- 30-Piste
- 31-Hangar
- 32-Service de conseils

Les enveloppes ne seront ouvertes qu'en séance de dépouillement. Les plis portant toute autre mention ne seront pas considérés.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le service achat à l'adresse suivante : masylla@agb2a-gic.com ou par téléphone au 614172841.

P/L'Administrateur Général/P.O.



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTERE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE GUINEE (EDG SA)



ELECTRICITE
DE GUINEE

Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée Phase 2 (PAAEG 2)

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT - ACCORD-CADRE - SÉLECTION DE FIRMES)

Financement PAAEG 2 : P511453/ IDA Crédits N° 7869 GN, N° 7870 GN et N° 7882 GN

Intitulé de la Mission : Appui à la réforme du cadre de régulation du secteur de l'électricité en République de Guinée, à la revue des livrables relatifs à la Loi-cadre du secteur et à l'assistance ponctuelle du régulateur pour l'émission d'avis technique et réglementaires au compte l'AREE.

N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : GN-PAAEG - PHASE 2-547842-CS-CQS.

La Société Electricité de Guinée (EDG SA) a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût de la phase 2 du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») consistent à un appui technique, institutionnel et organisationnel à l'AREE notamment pour la réforme du cadre de régulation du secteur de l'électricité en République de Guinée, à la revue des livrables relatifs à la Loi-cadre du secteur et à l'assistance ponctuelle du régulateur pour l'émission d'avis technique et réglementaires au compte de l'AREE conformément aux termes de références.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire de sélection pour la mission sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com.

L'Unité de Gestion de la phase 2 du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

(i) Les activités principales et le nombre d'années d'exercices :

Le cabinet ou le groupement de cabinets devra justifier d'une expérience générale et globale minimale de 15 ans dans les secteurs de l'énergie (électricité en priorité) ou dans la mise en œuvre de réformes publiques avec une expérience confirmée dans :

- le diagnostic sectoriel, la planification stratégique et l'élaboration de feuilles de route de réformes ;
- la structuration institutionnelle de secteur public et la définition des rôles des acteurs y intervenant ;
- l'intégration des énergies renouvelables et des producteurs indépendants (IPP) dans des systèmes électriques verticalement intégrés ;
- l'appui aux autorités de régulation ou institutions publiques (ministères, agences, régulateurs) ;
- la réforme des cadres législatifs et réglementaires relatifs au secteur de l'énergie ;
- l'élaboration ou la revue de contrats de concession, PPP ou délégations de service public ;
- la régulation économique et tarifaire, incluant la modélisation financière et l'analyse de soutenabilité des subventions accordées par l'Etat ;
- la région de l'Afrique subsaharienne ou dans des contextes similaires ;
- la mise en œuvre de missions d'accompagnement financés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, BAD, AFD, etc.).

(ii) L'expérience voulue (ou similaire) :

- Le cabinet ou le groupement de cabinets devra avoir une expérience et des compétences spécifiques et justifiables et avoir réalisé au moins trois (3) cas similaires dans les domaines suivants :
- L'analyse des impacts institutionnels, économiques et tarifaires des réformes proposées ;
- La définition et l'actualisation des seuils de puissance, en tenant compte des réalités techniques, économiques et des évolutions technologiques ;
- La promotion de l'électrification rurale, y compris la connaissance des ERD et des règles et principes du R-DARES ;
- L'intégration des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie dans les cadres

réglementaires ;

- L'analyse et la structuration des cadres/régimes juridiques applicables (déclaration, autorisation, concession) aux activités de production, de transport, de distribution et d'électrification rurale ;
- La prise en compte des interactions entre le secteur de l'électricité et le secteur de l'eau, notamment pour le développement et la régulation de l'énergie hydroélectrique, en lien avec le Code de l'eau et la Politique Nationale de l'Eau.
- Les mécanismes de fixation et de révision tarifaire, y compris les principes de soutenabilité financière, de transparence et de protection des usagers.

(iii) Les capacités techniques et managériales du Bureau (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale (30 points) ; Expériences similaires (60 points) et (iii) Capacités techniques et managériales du Bureau (10 points).

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

Le Cabinet ou groupement de Cabinets classé premier sera invité à faire une proposition technique et financière pour la phase suivante.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, février 2025 (6ème édition) « Règlement de Passation des Marchés », qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement (au maximum deux (2) Cabinets par groupement), tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les Qualifications de Consultants (SQC) conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés édition de septembre 2025.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09 h 00 mn à 16 h 30 mn ou à travers l'e-mail indiqué ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courriel) au plus tard le mercredi 03 juin 2026 à 16 h 00 mn.

UGP PAAEG 2

À l'attention de : Le Spécialiste en Passation de Marchés
Quartier Lambanyi à côté de l'Université Mahatma Gandhi (Commune de Lambanyi), Conakry, Guinée
Téléphone : (+224) 628 27 16 77 / 622 29 62 23
Courriel : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com / copie à sse.paaeg2@gmail.com

Boubacar Sadio SOW
Spécialiste en Passation de
Marchés du PAAEG 2

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTERE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE GUINEE (EDG SA)



ELECTRICITE
DE GUINEE

Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée Phase 2 (PAAEG 2)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL EN SAUVEGARDES SOCIALES DU PAAEG 2 (CONSULTANT INDIVIDUEL)

AMI N° 03/ME/EDG/PAAEG 2/2026

Secteur : Energie

Date de début : 18 mai 2026

Date de fin : 04 juin 2026

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement guinéen avec l'appui de la Banque mondiale a préparé un schéma de développement des réseaux électriques de Conakry. Depuis plusieurs décennies, le secteur de l'électricité en Guinée souffre d'un déficit chronique entre l'offre et la demande en raison du faible niveau de production d'énergie électrique et de l'insuffisance du réseau de transport et de distribution.

Le problème de déficit et la qualité d'approvisionnement en électricité limitent la participation du secteur privé au développement économique du pays ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des populations. En vue d'éliminer ces contraintes dans l'approvisionnement fiable en électricité des populations, le Ministère de l'énergie et de l'hydraulique a initié des projets d'extension des réseaux de distribution, à travers le projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée (PAAEG).

Dans le cadre du déroulement du programme national d'accès à l'électricité à moindre coût, en lien avec ses options stratégiques de mobilisation des ressources financières, le Gouvernement de Guinée a élaboré le Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée (PAAEG). Pour sa mise en œuvre, le Gouvernement a sollicité un financement de la Banque Mondiale et un financement de l'Agence Française de Développement (AFD).

La première phase du projet débutée en 2019, est en cours d'exécution et la date de clôture est prévue pour juin 2025.

En prélude des préparatifs des documents du nouveau projet (PAAEG 2) par l'emprunteur avec le concours de la Banque Mondiale, un certain nombre d'instruments de planification et outils de sauvegarde environnementale et sociale sont en cours d'élaboration. Il s'agit de la mise en place des outils cadre devant orienter la conception des instruments opérationnels :

L'un des principaux défis du nouveau projet consiste à améliorer la viabilité de la compagnie nationale d'électricité (Électricité de Guinée, EDG) et à maintenir les tarifs d'électricité à un niveau socialement acceptable.

Cette phase 2 du projet PAAEG est un financement des projets d'investissement (IPF) de 200 millions de dollars avec des conditions basées sur la performance (CBP) et un cofinancement du projet. Il complétera la première phase démarrée en 2019 et qui doit s'achever en décembre 2025.

Sa mise en œuvre va renforcer la dynamique de l'accès à l'électricité pour tous, tout en mettant en œuvre des réformes globales pour assurer la viabilité financière du secteur.

Le projet proposé soutiendra le développement de projets solaires afin d'augmenter les capacités en matière d'énergie renouvelable, de rendre plus d'énergie disponible en prévision de l'augmentation de la demande et de réduire les coûts des combustibles fossiles. Le projet proposé s'inscrit dans le cadre de l'initiative M300 sur l'énergie et devrait également générer d'importants co-bénéfices climatiques.

Une évaluation environnementale et sociale a été faite pour la phase 1 du projet, sous le régime des politiques opérationnelles de la Banque Mondiale (OP) et a consisté en la conduite de deux études cadres, notamment un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et un Cadre de Politique de Réinstallation des Populations affectées (CPRP).

Ces études ont permis la classification du projet en Catégorie « B » par la Banque Mondiale, c'est-à-dire que le projet génère des impacts négatifs sur l'environnement de moindre ampleur, de nature très locale et non irréversibles.

A cette phase de préparation de l'extension du projet-PAAEG 2- , il est également exigé de réaliser une étude cadre, avec les instruments de sauvegarde, conformément aux politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale ; en occurrence le

CGES.

2. OBJECTIF DE LA MISSION :

Par la nature, la localisation, les caractéristiques et l'envergure des activités envisagées dans le cadre de sa mise en œuvre, le Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée dans sa phase 2 est potentiellement associé à des risques et impacts environnementaux et sociaux y compris sécuritaires majeurs. C'est pourquoi il est classé « projet à risque élevé » selon la législation nationale et les critères de classification environnementale et sociale de la Banque mondiale. Huit (08) Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale sont pertinentes pour s'appliquer au projet afin de prévenir les risques et atténuer les impacts négatifs sur l'environnement et la population qui pourraient découler de sa mise en œuvre. Il s'agit de la : NES n°1 « Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux » ; NES n° 2 « Emploi et conditions de travail » ; NES n° 3 « Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution » ; NES n° 4 « Santé et sécurité des populations » ; NES n° 5 « Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire » ; NES n° 6 « Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques » ; NES n° 8 « Patrimoine culturel » et NES n° 10 « Mobilisation des parties prenantes et information ».

En conséquence, le Gouvernement Guinéen se doit de préparer les instruments environnementaux et sociaux suivants : (i) un Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ; (ii) les Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) ; (iii) un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) ; ainsi que (iv) des études d'impact environnemental et social (EIES) et plans d'action de réinstallation (PAR) associés aux différentes infrastructures à construire et ou réhabiliter

Afin d'assurer un meilleur suivi de la gestion environnementale, sociale et sécuritaire des investissements projetés, le Gouvernement Guinéen, en accord avec la Banque mondiale, se propose d'utiliser une partie des ressources du projet pour le recrutement d'un(e) Expert en Sauvegarde Sociale pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet.

Les présents termes de référence (TDR) situent le mandat et le profil requis pour le poste du (de la) Spécialiste en Sauvegarde Sociale.

Le Gouvernement de Guinée a l'intention d'utiliser une partie des montants du financement pour les services d'un « Expert en Sauvegarde Sociale » pour la mise en œuvre des mesures sociales du projet. Les services attendus de l'expert, sont d'assister l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

3. NATURE ET ETENDUE DES PRESTATIONS :

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du Projet, l'Expert en sauvegarde sociale a pour mission d'exécuter le programme de travail dans le domaine des sauvegardes sociales conformément à la réglementation nationale et aux exigences de la Banque. A ce titre, il est chargé de :

A. Tâches transversales :

- Assurer la prise en compte des exigences sociales nationales et des Normes Environnementales et Sociales de la Banque mondiale à toutes les étapes du cycle du projet : planification, études, passation des marchés, travaux, réception, exploitation et clôture.
- Contribuer à la planification annuelle des activités du projet en matière de sauvegardes sociales, en lien avec les instruments E&S approuvés (PEES, EIES, PGES, PAR, PMPP, PGMO, etc.).
- Veiller à l'intégration systématique des clauses environnementales et sociales dans les dossiers d'appel d'offres, contrats de travaux, contrats de prestations et conventions avec les partenaires d'exécution.
- Assurer la coordination avec les services techniques, autorités locales, entreprises, missions de contrôle, partenaires institutionnels et parties prenantes pour toutes les questions sociales du projet.

5. Participer aux missions de supervision de la Banque mondiale, au suivi des engagements du PEES et à la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'appui.

6. Contribuer au renforcement des capacités des entreprises, collectivités locales, services techniques déconcentrés et personnel de l'UGP sur les exigences sociales applicables au projet.

7. Assurer la capitalisation des expériences, la documentation des bonnes pratiques et le transfert de compétences au personnel désigné de l'UGP.

8. Exécuter toute autre tâche relevant de ses compétences, à la demande du Coordonnateur du Projet.

B. Tâches spécifiques

1. Gestion des risques sociaux et instruments de sauvegarde

1. Réaliser le screening social systématique de toutes les activités et sous-projets du PAAEG 2 afin d'identifier les risques et impacts sociaux potentiels et de déterminer les instruments requis.

2. Appuyer la préparation, la mise à jour, la validation et la mise en œuvre des instruments sociaux du projet, notamment les PAR, PMPP, PGMO, plans VBG/EAS/HS et tout autre instrument requis.

3. Assurer la conformité sociale du projet par rapport à la réglementation nationale, aux accords de financement et aux exigences des bailleurs.

4. Assister à la mise en œuvre des activités de pré-construction conformément aux instruments approuvés.

2. Réinstallation, compensation et inclusion sociale

1. Superviser la mise en œuvre des mesures de compensation, de réinstallation et d'accompagnement des personnes affectées.

2. Veiller à la prise en compte spécifique des femmes, jeunes, personnes handicapées et autres groupes vulnérables dans les activités du projet.

3. Assurer la formalisation et le suivi de l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans les différentes composantes du projet.

4. Participer à la mise en œuvre des recommandations relatives au genre et à la prévention des violences basées sur le genre dans la zone du projet.

3. Mobilisation des parties prenantes et gestion des plaintes

1. Organiser et suivre les activités de consultation, communication communautaire, mobilisation citoyenne et engagement des parties prenantes dans les zones d'intervention.

2. Assurer la mise en place, l'opérationnalisation et le suivi du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), y compris les plaintes sensibles liées aux VBG/EAS/HS.

3. Assurer l'intermédiation sociale dans les zones du projet et contribuer à la prévention et à la résolution des conflits communautaires.

4. Servir d'interface entre le projet et les partenaires concernés pour la bonne application des dispositions sociales pendant les réalisations physiques.

4. Suivi opérationnel des travaux et performance sociale

1. Assurer le suivi des risques sociaux liés aux travaux et à l'exploitation : emploi local, conditions de travail, travail des enfants, sécurité communautaire, afflux de main-d'œuvre, cohabitation chantier-communautés.

2. Assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures sociales prévues dans les PGES, PAR et autres instruments durant les travaux.

3. Effectuer des missions régulières de terrain et proposer les mesures correctives nécessaires.

4. Contribuer aux réceptions provisoires et définitives des travaux en veillant au respect des obligations sociales des contrats.

5. Suivi-évaluation et reporting

1. Participer à la collecte et à l'analyse des données de suivi-évaluation du volet social du projet.

2. Préparer et soumettre les rapports circonstanciels, mensuels, trimestriels, annuels et tout autre rapport requis sur la performance sociale du projet.

3. Suivre l'ensemble des activités du projet relatives aux sauvegardes sociales et produire les tableaux de bord nécessaires au pilotage.

L'Expert en sauvegarde sociale contribuera à un programme de renforcement de capacités des assistants et jeunes diplômés, travaillant avec lui et sur tous les aspects de son domaine de compétence. L'objectif du renforcement de capacités est de développer et renforcer la capacité du Client dans la réalisation de projets de même nature.

4. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE :

4.1 Critères d'évaluation des performances de l'Expert en Sauvegarde Sociale

Les performances de l'Expert en Sauvegarde Sociale seront évaluées périodiquement par le Coordonnateur du Projet, sur la base des critères ci-après : la conformité technique et performance en sauvegardes sociales, la gestion opérationnelle et résultats terrain, la qualité des livrables et la gestion professionnelle, les produits attendus, les documents de planification, les Rapports techniques périodiques, spécifiques et annuel ou final et le Rapport final de mission à la fin du contrat, en version provisoire puis définitive après intégration des observations de l'UGP (Pour plus de détails voir TDR).

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

• Formation :
- Être titulaire au moins d'un diplôme (BAC+5) en études environnementales ou sciences sociales ou toute autre discipline équivalente ;

• Expériences dans le domaine de la mission :
• Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle dont au moins 5 années d'expérience pertinente en études sociales, la réalisation des activités d'autonomisation des femmes, la gestion des groupements/associations/

ONGs etc., dans la mise en œuvre des Plans d'Action de Réinstallation et de Compensation et activités connexes dans les projets financés par la Banque mondiale, la BAD et de l'Union Européenne ;

Autres atouts :

- Avoir des expériences similaires à celle du projet de construction de ligne de transport électrique Moyenne et basse tension et des postes associés ;
- Avoir des connaissances des dispositions et normes internationales en matière de sauvegarde environnementale et sociale des principaux Bailleurs de fonds. Particulièrement la connaissance des procédures de sauvegardes de la Banque mondiale, de la BAD et de l'Union Européenne ;
- Avoir des connaissances des logiciels de cartographie (MapInfo, ArcGis, ...) ;
- Avoir une capacité de communiquer très bien à l'écrit et à l'oral en français et en anglais ;
- Ne pas avoir été défaillant dans le cadre de l'exécution des précédents contrats au niveau des projets financés par les partenaires de développement (fournir les références professionnelles antérieures).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs) à l'adresse e-mail ci-après : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com

6. METHODE DE SELECTION

L'Expert en sauvegarde sociale sera sélectionné suivant les méthodes de sélection des consultants individuels par appel à candidature et définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (7ème édition).

7. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

Les services d'appui à l'UGP pourraient commencer dès le début du 2ème semestre 2026 et devraient se réaliser sur une période de 12 mois renouvelable sur la base des performances du Consultant.

Son bureau sera basé à Conakry, au siège de l'Unité de Gestion du PAAEG 2 avec des déplacements dans les zones du Projet et l'expert en sauvegarde sociale est appelé à s'occuper lui-même de son logement dans son lieu de résidence permanente.

Le moyen logistique pour les déplacements pendant les temps de service est fourni par le client et en dehors des temps de travail et de mission sur le terrain, le Consultant se prendra en charge pour ses déplacements.

8. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation signée,
- Les copies certifiées conformes des diplômes ;
- Le curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Les attestations ou certificats de bonne fin d'exécution de services similaires rendus.
- Des coordonnées des 3 derniers employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

9. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 04 juin 2026 à 10 H 00 TU et porter expressément la mention : « Recrutement d'un Expert international en Sauvegardes Sociales pour le Projet PAAEG 2.

Unité de Gestion du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée Phase 2 (PAAEG 2)

A l'attention de Monsieur Boubacar Sadio SOW, Spécialiste en Passation de marchés du PAAEG 2

Quartier Lambanyi à côté de l'Université Mahatma Gandhi, Commune de Lambanyi

Conakry- République de Guinée, Tél : (+224) 628 27 16 77

E-mail : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com et Copies.sse.paaeg2@gmail.com et sanopaese@gmail.com

Fait à Conakry, le 18 mai 2026

Le Spécialiste en Passation de marchés du PAAEG 2

Boubacar Sadio SOW





ELECTRICITE DE GUINEE (EDG SA)



ELECTRICITE DE GUINEE

Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée Phase 2 (PAAEG 2)

Financement PAAEG 2 : P511453/ IDA Crédits N° 7869 GN, N° 7870 GN et N° 7882 GN
Conakry le 18 mai 2026

DEMANDE DE PARTENARIATS POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS DU PAAEG 2 FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU, MATERIEL ROULANT, FOURNITURES ET CONSOMMABLES DE BUREAU.

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de l'IDA à hauteur de 132,3 millions de Dollar US pour financer conjointement avec la BEI la Phase 2 du Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) dont l'objectif est d'accroître l'accès aux services d'électricité, à la fois par le réseau et hors réseau, dans des zones sélectionnées et d'améliorer la performance opérationnelle de l'opérateur d'électricité et a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements au titre des futurs marchés de fourniture d'équipements informatiques, du matériel et mobilier de bureau, du matériel roulant, fournitures et consommables de bureau.

2. L'UGP du PAAEG sollicite des partenariats avec les Sociétés et Entreprises légalement constituées en Guinée afin de constituer une Base de données des fournisseurs qui permettra de présélectionner celles qualifiées pour les consultations futures dans l'acquisition des équipements et fournitures citées plus haut.

3. Les critères d'éligibilité pour figurer dans cette Base de données sont :

- Être légalement constituée (RCCM) et à jour en matière de fiscalité (Quitus fiscal à jour),
- Disposer d'un siège social vérifiable,
- Avoir réalisé des cas similaires pertinents justifiés dans les domaines d'intervention de la Société ou de l'Entreprise (au moins 3 cas similaires) ces cinq (5) dernières années,

Les Partenaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2), sise au Quartier Lambanyi, à côté de l'Université Mahatma Gandhi, Commune de Lambanyi, Conakry et Tel : (224) 628 27 16 77/628 47 08 42, de 09 h 00 à 16 h 00 du lundi au jeudi et 09h 00 à 13 h 00 le vendredi.

4. Les demandes de partenariat adressées au Responsable Administratif et Financier du Projet PAAEG 2 devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 1er juin 2026 à 16 h 00.

Conakry, le 18 mai 2026

Le Spécialiste en Passation de Marchés du PAAEG 2

Eouhacari Sadio SOW



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2026/FRGUI/FRGUI/136835 Projet UNJP/GUI/028/PBF

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet UNJP/GUI/028/PBF intitulé :

«Participation des femmes et jeunes filles à la gestion des ressources naturelles pour une paix durable dans les zones minières de Mandiana, Siguiri et Gaoual », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres sur le site www.ungm.org pour la réalisation des travaux d'adduction d'eau (3 forages équipés de pompes solaires alimentées par des panneaux solaires y compris les accessoires, avec clôture grillagée et des châteaux d'eau).

L'appel d'offres constitué en 2 lots, est ouvert aux entreprises Guinéennes. Les lots sont constitués par site comme suit :

- * Lot 1 : site de Siguiri, 2 points d'eau ;
- * Lot 2 : site de Gaoual, 1 point d'eau.

Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience avérée de 4 ans au minimum dans la réalisation des travaux similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'aider l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée. Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Date de clôture : 5 juin 2026 à 14 h00 TU

Conakry, le 13 mai 2026

Dre Lisette TONGUE KOHAGNE
Représentante a.i de la FAO en Guinée



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2026/FRGUI/FRGUI/136846

PROJET : GCP/SFW/005/GCR

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/SFW/005/GCR « Appui institutionnel et techniques à la préparation à la REDD + en Afrique de l'Ouest », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres international sur le site www.ungm.org pour l'achat d'équipements forestiers (SIG, IFN, MRV).

Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, en réponse au présent appel d'offres international, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience avérée tout en fournissant des preuves de livraison antérieure des équipements similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Date de clôture : 5 juin 2026 à 14 h00 T.U

Conakry, le 13 mai 2026

Dre Lisette TONGUE KOHAGNE
Représentante a.i de la FAO en Guinée

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°
2026/FRGUI/FRGUI/136784**
PROJET : GCP/GUI/029/GUI

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/GUI/029/GUI « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres international sur le site www.ungm.org pour l'achat de matériels pour les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) dans préfectures de Kindia et de Mamou.

Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, en réponse au présent appel d'offres national, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience antérieure avérée dans la livraison d'équipements et matériels similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Conakry, le 13 mai 2026

Date de clôture : 26 mai 2026 à 14h 00 T.U



Dre Lisette TONGUE KOHAGNE
Représentante a.i de la FAO en Guinée


**UNE ENTREPRISE DE LA PLACE
OFFRE D'EMPLOI – INFOGRAPHE**
LE POSTE

En tant qu'infographe, vous serez chargé(e) de concevoir et produire l'ensemble des supports visuels du groupe. Vous participerez activement à la valorisation du contenu éditorial à travers des créations modernes, attractives et professionnelles.

VOS RESPONSABILITÉS PRINCIPALES
Création graphique

- Concevoir des visuels pour le journal et les réseaux sociaux
- Réaliser des affiches, flyers et supports de communication

Mise en page & montage

- Assurer la mise en page des publications (print et digital)
- Réaliser le montage des différents journaux du groupe
- Veiller à la cohérence graphique et éditoriale

Créativité & innovation

- Proposer de nouvelles idées visuelles
- Adapter les contenus aux tendances actuelles

PROFIL RECHERCHÉ
Formation & Expérience

- Expérience souhaitée (au moins 1 ans)

Qualités essentielles

- Créativité et sens artistique
- Rigueur et respect des délais
- Capacité d'adaptation

Compétences spécifiques

- Maîtrise de Photoshop, Illustrator et InDesign
- Bonne compréhension de la mise en page presse

POUR CANDIDATER

Envoyez votre CV et votre portfolio à : vision2000com@gmail.com ou veuillez les déposer au siège du Journal des Appels d'Offres situé à Kaloum, 2eme avenue Sandervalia.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Pays : République de Guinée, (Ministère de l'Environnement et de Développement Durable)

Projet : Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME)/ Financement CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN

DC : N°001/PGRNME/MMG/F/2025

Description du marché : Aménagement de la salle de réunion et fourniture de service connexes en faveur du Centre de Promotion et de Développement Miniers en abrégé (CPDM).

Durée de validité des offres : 60 jours

Durée d'exécution du marché : 30 jours

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu	Prix Final
Lot Unique		
FLASH BTP Kipé, Commune de Ratoma, Téléphone: 622 67 60 80 Email: flashbtpsarl2010@yahoo.fr	1 248 048 050 GNF HT/HD	1 248 048 050 GNF HT/HD

Autres Soumissionnaires évalué		
Nom et adresse des soumissionnaires	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Prix évalué de l'offre
Lot Unique		
ATLANTIC ECOB BTP PLUS Grand Marché de Conkry, C/ de Matam Tél : 621 01 11 65 E-mail : atlanticecob.btpplus@gmail.com	1 491 417 420 GNF/HT	1 491 417 420 GNF/HT
NOVA Sarl Coléah Domino, Commune de Matam Téléphone : 628 55 73 63 Email : novacsarlginee@gmail.com	1 372 852 855 GNF/HT	1 372 852 855 GNF/HT
SOCOF Sarl Sis à Almamy, C/Kaloum Tél : +224 622 15 89 16 E-mail : socof.sarlgm@gmail.com	1 435 255 258 GNF/HT	1 435 255 258 GNF/HT
CINAB PRESTATION ET SERVICES Kipé, C/ de Ratoma Tél: 622 41 67 31	1 655 822 707 GNF/HT	1 655 822 707 GNF/HT

Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées		
Nom et adresse des soumissionnaires	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Motifs du rejet
Lot Unique		
NEANT		



Conakry, le 15 mai 2026
P/O Le Responsable Suivi-Évaluation,
Thierno Abdoul DIALLO

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Pays : République de Guinée, (Ministère de l'Environnement et de Développement Durable)

Projet : Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME)/ Financement CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN

DC : N°002/PGRNME/MMG/F/2025

Description du marché : Fourniture, livraison, installation et teste de divers matériels informatiques pour la dématérialisation des documents, des processus et procédures dans les bureaux de conservation foncière (BCF) dans les régions minières de Kankan, Kindia, N'Nzérékoré et a la DOCD/Ministère en charge de l'Urbanisme.

Durée de validité des offres : 60 jours

Durée d'exécution du marché : 30 jours

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu	Prix Final
Lot Unique		
ETINCELLE Sarl Manquépas, Commune de Kaloum, Téléphone: 628 95 77 29/ 664 49 44 88	2 855 000 000 GNF HT/HD	2 855 000 000 GNF HT/HD

Autres Soumissionnaires évalué		
Nom et adresse des soumissionnaires	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Prix évalué de l'offre
Lot Unique		
NOUVELLE TECHNOLOGIES Almamy, C/ de Kaloum Tél 657 61 15 13 E-mail : abconte2008@gamail.com	3 080 000 000 GNF/HT	3 080 000 000 GNF/HT
SUFOTECH Sis à Nongo, Commune de Ratoma Téléphone : 611 05 45 13	3 060 000 000 GNF/HT	3 060 000 000 GNF/HT
HIGH NETWORK SOLUTION Sarlu Sandarvalia, Commune de Kaloum Téléphone : 622 27 60 11 Email : info@highnetworksolution	3 017 000 000 GNF/HT	3 017 000 000 GNF/HT
SOLUTION INFORMATIQUE Hamdalaye, C/ de Ratoma Tél 626 70 33 33 E-mail : info@si-guinee.com	2 983 000 000 GNF/HT	2 983 000 000 GNF/HT

Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées		
Nom et adresse des soumissionnaires	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Motifs du rejet
Lot Unique		
NEANT		



Conakry, le 15 mai 2026
P/O Le Responsable Suivi-Évaluation,
Thierno Abdoul DIALLO

**République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité
Ministère de l'Agriculture (MA)**



**Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz en Guinée (PDCVR)
PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ**

1. Informations générales:

Date de Publication:	Le 18 Mai 2026
Pays:	République de Guinée
Agence d'exécution:	Ministère de l'Agriculture (MA)
Nom du projet:	Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz - PDCVR)
Numéro du Mode de financement :	Prêt - BID N° GIN 1026
Titre de l'Appel d'offres :	DAON N° : N°02/MAGEL/PDCVR/BID/T/06/2025 : Travaux de Réhabilitations de 36,077 km de pistes dans les préfectures de Boffa et Dubréka en Deux (2) lots.
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 1 : Travaux de réhabilitation de 11.500 Km de pistes rurales allant du carrefour koussaya à Madina (Monchon) dans la commune rurale de Tounnifili/Préfecture de Boffa.
Mode de selection:	Appel d'Offres National (AON)
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	Non applicable
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	Le 29 Mai 2025
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	Le 11 Juin 2025
Date d'émission du document d'appel d'offre.	Le 16 Juin 2025

Délai de soumission des offres	Trente Deux (32) jours
Date d'ouverture de offres	Le 17 Juillet 2025
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	Le 27 Août 2025
Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	Le 02 Avril 2026

2. Fournisseur retenu

Nom:	ACOPS SARLU
Nationalité:	Guinéenne
Adresse:	Almama, Commune de Kaloum – Conakry, République de Guinée Tél. : (+224) 621 44 84 04 Email : bdabo224@gmail.com
Montant du Contrat:	Deux Millard Neuf Cent Quinze Millions Cent Vingt Mille Francs Guinéens (2 915 120 000 GNF/HT)
Date de signature du Contrat :	-
Délai d'exécution du Contrat:	Dix (10) mois à compter de la date de réception l'Ordre de Service
Résumé de l'objet du Contrat :	Travaux de terrassement et d'ouvrages hydrauliques sur une distance de 11,5 km.

1. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé

N°	Nom	Nationalité	Adresse	Prix de l'offre lu en séance	Prix de l'offre évalué	Offre Acceptée / rejetée	Raison du rejet
1	NICKEL PRESTATIONS BTP	Guinéenne	Conakry	3 241 866 000 GNF	3 241 866 000 GNF	Acceptée	Néant
2	SADIFA CONSTRUCTION	Guinéenne	Conakry	3 403 696 000 GNF	3 403 696 000 GNF	Acceptée	Néant
3	HALCONS SARL	Guinéenne	Conakry	3 526 827 500 GNF	3 526 827 500 GNF	Acceptée	Néant
4	AMINA COGUIPRESSE SARL	Guinéenne	Conakry	3 520 518 075 GNF	3 537 418 075 GNF	Acceptée	Néant
5	GDP	Guinéenne	Conakry	3 540 539 800 GNF	3 540 539 800 GNF	Acceptée	Néant
6	EGAS	Guinéenne	Conakry	3 651 911 241 GNF	3 651 911 241 GNF	Acceptée	Néant
7	GCE SARL	Guinéenne	Conakry	3 774 777 700 GNF	3 774 777 700 GNF	Acceptée	Néant
8	LUMIERE GN	Guinéenne	Conakry	3 849 620 500 GNF	3 849 620 500 GNF	Acceptée	Néant

N.B :
Tout Entrepreneur qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, l'UGP se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un Entrepreneur ayant participé au marché à tout moment après l'attribution du contrat.

Fait à Conakry, le 14 Mai 2026

Ont signé :

Préparé par Le Responsable Passation des Marchés  Paul ILLOU	Vérifié et approuvé par Le Coordonnateur National  Sékou DIALLO
--	---

République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité
Ministère de l'Agriculture (MA)



Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz en Guinée (PDCVR)
PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

1. Informations générales:

Date de Publication:	Le 18 Mai 2026
Pays:	République de Guinée
Agence d'exécution:	Ministère de l'Agriculture (MA)
Nom du projet:	Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz -PDCVR)
Numéro du Mode de financement :	Prêt - BID N° GIN 1026
Titre de l'Appel d'offres :	DAON N° : N°02/MAGEL/PDCVR/BID/T/06/2025 : Travaux de Réhabilitations de 36,077 km de pistes dans les préfectures de Boffa et Dubréka en Deux (2) lots.
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 2 : Travaux de réhabilitation de 24,577 Km de pistes rurales allant du carrefour Guémétédé dans la commune rurale de Wassou au district de Soumaya commune rurale de Khorira/Préfecture de Dubréka.
Mode de selection:	Appel d'Offres National (AON)
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	Non applicable
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	Le 29 Mai 2025
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	Le 11 Juin 2025
Date d'émission du document d'appel d'offre.	Le 16 Juin 2025

Délai de soumission des offres	Trente Deux (32) jours
Date d'ouverture de offres	Le 17 Juillet 2025
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	Le 27 Août 2025
Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	Le 02 Avril 2026

2. Fournisseur retenu

Nom:	AMAFO GUINEE SARL
Nationalité:	Guinéenne
Adresse:	Manquepas, Commune de Kaloum – Conakry, République de Guinée Tél. : (+224) 620 28 88 96 Email : amafoguinee21@gmail.com
Montant du Contrat:	Quatre Millard Trente Cinq Millions Quatre Cent Cinquante Deux Mille Neuf Cent Trente-Neuf Francs Guinéens (4 035 452 939 GNF/HT).
Date de signature du Contrat :	-
Délai d'exécution du Contrat:	Dix (10) mois à compter de la date de réception l'Ordre de Service
Résumé de l'objet du Contrat :	Travaux de terrassement et d'ouvrages hydrauliques sur une distance de 24,577 km.

1. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé

N°	Nom	Nationalité	Adresse	Prix de l'offre lu en séance	Prix de l'offre évalué	Offre Acceptée / rejetée	Raison du rejet
1	SADIFA CONSTRUCTION	Guinéenne	Conakry	3 965 716 500	3 965 716 500	Rejetée	Le Soumissionnaire a fourni une facilité de crédit d'un montant de 1 000 000 000 GNF au lieu de 2 000 000 000 GNF exigés dans le DAO.
2	KANIA BUSINESS GROUP	Guinéenne	Conakry	4 603 140 434	4 142 826390,6	Acceptée	Néant
3	HALCONS SARL	Guinéenne	Conakry	5 805 811 050	5 805 811 050	Acceptée	Néant
4	SETRA	Guinéenne	Conakry	4 437 755 800	4 437 755 800	Acceptée	Néant
5	AMINA COGUIPRESSE SARL	Guinéenne	Conakry	4 803 952 936	4 803 952 936	Acceptée	Néant
6	GCE SARL	Guinéenne	Conakry	5 148 518 750	5 148 518 750	Acceptée	Néant
7	NICKEL PRESTATIONS BTP	Guinéenne	Conakry	5 070 157 500	5 070 157 500	Acceptée	Néant

N.B :

Tout Entrepreneur qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, l'UGP se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un Entrepreneur ayant participé au marché à tout moment après l'attribution du contrat.

Fait à Conakry, le 14 Mai 2026

Ont signé :

Préparé par Le Responsable Passation des Marchés Paul H. LOUKA	Vérifié et approuvé par Le Coordonnateur National Sékou DIALLO
--	--



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice – Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS



PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE
L'OUEST ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

Financement IDA : CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN

**Appel d'Offres National
pour fournitures du secteur de la Santé
(Processus à Une Enveloppe)**

Appel d'Offres No : 05/PReSeS-AOC/EQ/UCP/MSHP/2026

Projet : Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC)

Acheteur : Ministère de la Santé et l'Hygiène Publique

Pays : République de Guinée

Intitulé du Marché : Acquisition de 25 chaînes de froid et 7 chambres froides pour Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) et des équipements de dispositif de contrôle sanitaire pour les points d'entrée (réfrigérateurs solaires, électriques et boîtes de sécurité) pour la Direction Nationale de Lutte contre les Maladies (DNLM).

Prêt/Crédit/don No : CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN

Emis le : 18 mai 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale et du GFF pour financer Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de 25 chaînes de froid et 7 chambres froides pour Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) et des équipements de dispositif de contrôle sanitaire pour les points d'entrée (réfrigérateurs solaires, électriques et boîtes de sécurité) pour la Direction Nationale de Lutte contre les Maladies (DNLM) en deux lots :

- Lot 1 : Acquisition de 25 chaînes de froid et 7 chambres froides pour Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) ;
- Lot 2 : Acquisition des équipements de dispositif de contrôle sanitaire pour les points d'entrée (réfrigérateurs solaires, électriques et boîtes de sécurité) pour la Direction Nationale de Lutte contre les Maladies (DNLM).

2. L'Unité de Coordination des Projet du Ministère de la Santé sur Financement de la Banque Mondiale sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des réactifs et équipements de laboratoire.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, Edition Septembre 2025 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de : l'Unité de Gestion des Projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry, drgrovogui@gmail.com, barysouadou@yahoo.fr Tél. +224 626 963 888 - +224 626 963 890, site www.ugp-passp-ms.org.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures et 15 GMT du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures les vendredis.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Huit Cent Mille Francs Guinéens (800.000 GNF) ou équivalent en monnaie librement convertible. Le document d'Appel d'Offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de l'Unité de Gestion des Projets.

Conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et Budget N° 2304/MEF/MB/SGG portant modalité de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des dossiers d'appel d'Offres :

- 30% du prix d'achat du DAO à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;
- Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée

(BCRG) ;

- 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG n° 4111071 ;
- 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.

La validité des offres ne doit pas être inférieure à cent vingt (120) jours.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, République de Guinée sis à l'Immeuble situé derrière l'Agence Principale de la BCRG au plus tard le 24 juin 2026 à 10 heures 00 minute.

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Les offres doivent être accompagnées de garanties de soumission émises par une Banque pour un montant correspondant à :

- Lot 1 : Quatre Vingt Cinq Millions Francs Guinéens (85.000.000 GNF) ;
- Lot 2 : Soixante Cinq Millions Francs Guinéens (65.000.000 GNF).

La validité de la garantie de l'offre est de cent cinquante (150) jours.

7. Les critères de qualifications sont entre autres :

- Une justification d'une ligne de crédit ;
- Les états financiers des trois (3) dernières années par un cabinet d'audit ;
- Un chiffre d'affaires annuel moyen certifié sur les trois dernières années équivalent ou supérieur au montant du marché ;
- Deux (2) marchés similaires en nature et en volume certifiés par les PV de réception et les attestations de bonne exécution au cours des cinq (5) dernières années. A cet effet joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire a été dûment autorisé par le Fabricant à livrer dans le pays de l'Acheteur, en exécution du marché, les fournitures dont il n'est pas fabricant ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire : une procuration (pouvoir) ou un acte notarié.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à l'attention de Monsieur Fanta Mady TRAORE, Personne Responsable de la Passation des Marchés,

Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée sis à l'Immeuble situé derrière l'Agence Principale de la BCRG.





REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice – Solidarité



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PRSeS-AOC)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date début : 18/05/2026 – Date limite : 03/06/2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, financement de la Banque Mondiale (IDA) et du GFF pour financer le Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S). Il est prévu qu'une partie de ce montant soit utilisé pour le recrutement d'un Cabinet pour l'audit externe des comptes du Projet. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisée pour le recrutement d'un Cabinet pour l'audit des comptes du PT2S (Exercices 2026, 202676 et 2028).

1. Les services comprennent le recrutement d'un Cabinet pour l'audit des états financiers du Projet qui doit permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice financier concerné et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet. A cet effet, il exprimera une opinion séparée sur les relevés de dépenses et les comptes spéciaux pour les fonds reçus et les dépenses effectuées au cours de l'exercice clos aux mêmes dates.

2. Le Projet invite les firmes (« Consultants ») admissible à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) les activités principales et le nombre d'années d'exercice ; (ii) l'expérience voulue (ou similaire) l'organisation du Cabinet ; (iii) la capacité technique et administrative de l'entreprise (Agrément/ou organisation).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

3. Un Cabinet sera sélectionné selon la Méthode au Moindre Coût en accord avec les procédures définies dans le Règlement.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 minutes.

Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

au Siège de l'Unité de Gestion des Projets (UCP), Quartier Coronthie, Commune de Kaloum. Email : drgrovogui@gmail.com et barrysouadou@yahoo.fr ou le site : www. www.ugp-passp-ms.org.gn

5. Les manifestations d'intérêts devront être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 3 juin 2026 à 10h.

Au Secrétariat du Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S)

Sis au Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée derrière le Centre Médical Bernard Kouchner.

Avec uniquement la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour l'audit financier des comptes du PT2S ».



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-justice- solidarité

Ministère de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation



Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)

Financement : Banque mondial-IDA N°7274-GN

AVIS DE PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE

REFERENCE DU MARCHE : 002/PAGL2/F/IDA/2025

- 1- **INTITULE DU MARCHE** : Acquisition de 362 Motos en faveur des Percepteurs d'Impôt Local dans les Communes.
- 2- **METHODE DE SELECTION** : Appel d'Offres Ouvert National (AON)
- 3- **SOUSSIONNAIRE RETENU**

Nom :	Société Wassolon Prestation Guinée SARLU
Adresses :	Siège Social : Coléah-Commune de Matam-Conakry République de Guinée Tél : +224 622 30 00 91 ; Courriel : etswassolonprestation@gmail.com
Prix du Marché :	Cinq Milliards Soixante Huit Millions (5 068 000 000 GNF-HT) Francs Guinéens Hors Taxes soit un Montant de Cinq Milliards Neuf Cent Quatre Vingt Millions Deux Cent Vingt Quatre Mille (5 980 240 000 GNF-TTC) Francs Guinéens Toutes Taxes Comprises.
Délai d'exécution	Un (1) mois, soit 30 jours.

4- AUTRE(S) SOUSSIONNAIRE(S) EVALUE(S)

Nom du Soumissionnaire	Prix de l'Offre (Lu publiquement)	Prix évalué de l'Offre	RANG
Groupe SCF SA	6 071 018 016 GNF-TTC	6 071 018 016 GNF-TTC	2ème Moins disante
2HK Equipements et Energies	6 546 120 210 GNF-TTC	6 480 659 008 GNF-TTC	3ème Moins disante

5- MOTIF(S) POUR LE(S)QUEL(S) VOTRE OFFRE N'A PAS ETE RETENUE

N°	NOM DU (DES) SOUSSIONNAIRE (S) NON RETENU(S)	PRIX LU(S) LORS DE L'OUVERTURE DES PLIS	MOTIF(S) DU REJET
1	Bonife Multi-Services (BMS)	3 439 000 000 GNF-HT 4 123 361 000 GNF-TTC	Durée de validité d'offres non conforme
2	WEEGO TCE SARLU	2 294 645 000 GNF-HT	Absence de l'autorisation du fabricant
3	Africa Groupe	5 017 320 000 GNF-TTC	Durée de validité de la garantie d'offres non conforme
4	DIVAC Global Services	2 839 298 000 GNF-HT 3 350 371 640 GNF-TTC	Durée de validité de la garantie d'offres non conforme
5	Société BNJ Guinée SARL	3 533 626 800 GNF-HT	Durée de validité de la garantie d'offres non conforme

Conakry, le 08 mai 2026

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité
 Ministère de l'Administration du
 Territoire et de la
 Décentralisation



**AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES
 LOCALES (ANAFIC)**

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)
 Financement Banque mondiale -IDA N° 7274-GN

AVIS DE PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- INTITULE DU MARCHÉ :** GN-PAGL2-397614-GO-RFQ/Acquisition d'équipements et logiciel pour l'opérationnalisation et la fonctionnalité du centre d'appels.
- METHODE DE SELECTION :** Demande de Cotation (DC)

3. SOUMISSIONNAIRE RETENU

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	PRIX OFFERT PAR LE SOUMISSIONNAIRE RETENU	PRIX FINAL
1	MILLENIUM AIGLE 2000	406 359 000 GNF- HT	401 999 000 GNF/HT

4. AUTRE(S) SOUMISSIONNAIRE(S) EVALUE(S)

N°	NOM DU (DES) SOUMISSIONNAIRE(S) EVALUE(S)	PRIX LUS LORS DE L'OUVERTURE DES PLIS	PRIX EVALUES DES OFFRES	RANG
1	224 DESING	561 959 000 GNF- HT	561 959 000 GNF- HT	2ème Moins disante
2	Entreprise Technique Informatique et Bureautique (TIB)	629 529 720 GNF- HT	609 886 920 GNF- HT	3ème Moins disante

Conakry, le 08 mai 2026

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité
 Ministère de l'Administration du
 Territoire et de la Décentralisation



**AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES
 LOCALES (ANAFIC)**

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)
 Financement Banque mondiale -IDA N° 7274-GN

AVIS DE PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- INTITULE DU MARCHÉ :** Edition des outils de communication de l'ANAFIC.
- METHODE DE SELECTION :** Demande de Cotation (DC)
- SOUSSIONNAIRE RETENU**

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	PRIX OFFERT PAR LE SOUMISSIONNAIRE RETENU	PRIX FINAL
1	VCCOM	597 500 000 GNF- HT	597 500 000 GNF- HT

4. AUTRE(S) SOUMISSIONNAIRE(S) EVALUE(S)

N°	NOM DU (DES) SOUMISSIONNAIRE(S) EVALUE(S)	PRIX LUS LORS DE L'OUVERTURE DES PLIS	PRIX EVALUES DES OFFRES	RANG
1	EGEPAC Communication & Services	633 000 000 GNF- HT	633 000 000 GNF- HT	2ème Moins disante
2	DIMACOM	702 500 000 GNF- HT	702 500 000 GNF- HT	3ème Moins disante

Conakry, le 08 mai 2026

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité
 Ministère de l'Administration du
 Territoire et de la
 Décentralisation



**AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES
 COLLECTIVITES LOCALES (ANAFIC)**

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale2 (PAGL2)

Financement Banque mondiale -IDA (N° 7274-GN)

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- INTITULE DU MARCHÉ :** Convention avec la Direction Générale des Radios Rurales de Guinée pour la production et diffusion des émissions radios sur des questions de Gouvernance locale dans les langues locales
- METHODE DE SELECTION :** Sélection par Entente Directe (SED)
- CONSULTANT RETENU**

Nom :	La Direction Générale des Radios Rurales de Guinée
Pays :	Guinée
Montant du contrat :	Cinq Cent Quatre Vingt Quinze Millions Quatre Cent Vingt Deux Mille Quatre Vingt (595 422 080 GNF) Francs Guinéens Hors Taxes
Durée d'exécution	Vingt Quatre (24) mois.

Conakry, le 08 mai 2026

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité
 Ministère de l'Administration du
 Territoire et de la
 Décentralisation



**AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES
 LOCALES (ANAFIC)**

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale2 (PAGL2)

Financement Banque mondiale -IDA (N° 7274-GN)

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- INTITULE DU MARCHÉ :** Convention avec le Journal Horoya pour la diffusion des informations sur les outils de Gouvernance Locale
- METHODE DE SELECTION :** Sélection par Entente Directe (SED)
- CONSULTANT RETENU**

Nom :	LE JOURNAL HOROYA
Pays :	Guinée
Montant du contrat :	Deux Cent Quarante Deux Millions Cinq Cent Vingt Deux Mille (242 522 000 GNF) Francs Guinéens.
Durée d'exécution	Douze (12) mois.

Conakry, le 08 mai 2026

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLICQUE DE GUINEE

Travail-justice- solidarité

Ministère de l'Administration du
Territoire et de la DécentralisationAGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES
LOCALES (ANAFIC)

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale2 (PAGL2)

Financement Banque mondiale -IDA N° 7274-GN

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

REFERENCE MARCHÉ : Appel à Manifestation d'intérêt

1. **INTITULE DU MARCHÉ** : Recrutement d'une ONG pour la consolidation du Système d'Alerte Précoce et de Réponse et du Mécanisme de Gestion des Réclamations au profit de Quatre Vingt Six (86) collectivités locales des régions de la Moyenne Guinée et Basse Guinée.

2. **METHODE DE SELECTION** : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

3. **CONSULTANT RETENU**

Nom	Union pour le Développement et la Coopération (UDEC)
Adresse	République de Guinée Siège social : Quartier T3 au siège de l'immeuble 7ème étage à la Tannerie-Cosa-Commune de Matoto- Tel : 622 03 85 78/628 30 56 07- Courriel : udecgn@yahoo.fr / udecgn@gmail.com
Prix du Marché :	Quatre Milliards Trois Cent Quatre Vingt Dix Huit Millions Neuf Cent Quarante Six Mille (4 398 946 000 GNF/HT) Francs Guinéens Hors Taxes.
Durée d'exécution	12 mois

1. **DETAIL DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS DES ONG.**

Nom du Consultant	Note Technique	Prix de la proposition financière évaluée-HT	Note Financière	Note pondérée globale	Rang
Union pour le Développement et la Coopération (UDEC)	95,00 Points	4 398 946 000 GNF	100 points	96,00 Points	1 ^{er}

Nom du Consultant	Note Technique	Prix de la proposition financière évaluée-HT	Note Financière	Note pondérée globale	Rang
Vision Sans Frontière (VSF)	95,00 Points	6 891 704 730 GNF	63,83 points	88,77 Points	2 ^{ème}
Consortium WANEP Guinée/CENAFOD, Chef de file : WANEP Guinée	92,00 Points	8 837 286 156 GNF	49,78 Points	83,56 Points	3 ^{ème}
Consortium ChildFund Guinée/FMK/APROD EJ, Chef de file: ChildFund Guinée	94,00 Points	11 442 263 274 GNF	38,44 Points	82,89 Points	4 ^{ème}

Conakry, le 08 mai 2026

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLICQUE DE GUINEE

Travail-justice- solidarité

Ministère de l'Administration du
Territoire et de la DécentralisationAGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES
LOCALES (ANAFIC)

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale2 (PAGL2)

Financement Banque mondiale -IDA N° 7274-GN

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

REFERENCE MARCHÉ : Appel à Manifestation d'intérêt

1. **INTITULE DU MARCHÉ** : Recrutement d'une ONG pour la consolidation du Système d'Alerte Précoce et de Réponse et du Mécanisme de Gestion des Réclamations au profit de quatre-vingt-trois (83) collectivités locales des régions de la Haute Guinée et Guinée Forestière.

2. **METHODE DE SELECTION** : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

3. **CONSULTANT RETENU**

Nom	Guinée Emergence pour la Valorisation des Initiatives Communautaires (GEVIC)
Adresse	République de Guinée Siège social : Quartier Abattoir 2- CU de Faranah ; Tél : 622 15 16 10/628 44 89 89 ; Courriel : gevic2020@gmail.com / abretamac@gmail.com
Prix du Marché :	Trois Milliards Sept Cent Quatre Vingt Dix Millions Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt (3 790 012 480 GNF/HT) Francs Guinéens Hors Taxes Francs Guinéens Hors Taxes
Durée d'exécution	12 mois

4. **DETAIL DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS DES ONG.**

Nom du Consultant	Note Technique	Prix de la proposition financière évaluée-HT	Note Financière	Note pondérée globale	Rang
Guinée Emergence pour la Valorisation	95 Points	3 790 012 480 GNF	100 points	96,00 Points	1 ^{er}

Nom du Consultant	Note Technique	Prix de la proposition financière évaluée-HT	Note Financière	Note pondérée globale	Rang
des Initiatives Communautaires (GEVIC)					
Union pour le Développement et la Coopération (UDEC)	95 Points	4 116 796 000 GNF	92,06 points	94,41 Points	2 ^{ème}
Consortium ACORD Guinée/CENAFOD, Chef de file : ACORD Guinée	94,00 Points	8 053 007 250 GNF	47,06 Points	84,61 Points	3 ^{ème}
Guinée Développement Rural et Environnement (GUIDRE)	85,65 Points	6 556 000 000 GNF	57,81 Points	80,08 Points	4 ^{ème}

Conakry, le 08 mai 2026

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE



**Ministère deS MINES ET DE LA GEOLOGIE (MMG)
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MEDD)**

**PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)**

**CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN
SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET**

RENFORCEMENT DES COMPETENCES TECHNIQUES DU PERSONNEL DU MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE(MMG)

SMI N°005/PGRNME/C/2026

Date de fin : 29 Mai 2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les coûts du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce CREDIT IDA N° 6885 – GN et du DON IDA N° 819 -GN pour effectuer des paiements au titre de services de consultants pour : Renforcement des Compétences Techniques du Personnel du Ministère des Mines et de la Géologie(MMG).

Objectif de la Mission

L'objectif de la mission est d'améliorer les compétences techniques et managériales des cadres et agents du MMG afin de renforcer leur efficacité dans l'exécution des missions du Ministère et leur capacité à accompagner le développement durable du secteur minier et géologique

De manière spécifique, il s'agira de :

- Renforcer les connaissances théoriques et pratiques sur la Gestion Axée sur les Résultats (planification, mise en œuvre, suivi-évaluation) ;
- Développer les compétences managériales clés (leadership, communication, gestion des équipes, prise de décision, gestion du changement, etc.) ;
- Développer un système et curricula de renforcement des capacités des cadres du ministère des mines et de la géologie du début de la carrière à un niveau avancé détaillant les types de formation à entreprendre à chaque étape pour les départements clés (géologie, direction des mines, CPDM, Bureau d'Etudes, le département des projets miniers, le département contenu local et développement communautaire, genre, la direction des affaires juridiques) etc. du ministère des mines ;
- Mettre à jour les connaissances techniques du personnel sur les normes, pratiques et outils modernes dans les domaines miniers et géologiques ;
- Renforcer les capacités en matière d'analyse, de planification, de suivi-évaluation et de contrôle technique des activités minières ;
- Développer des compétences spécifiques selon les profils techniques : ingénierie minière, géologie, fiscalité, économie minière, environnement minier, SIG, audit technique, etc ;
- Promouvoir une approche intégrée, interdisciplinaire et axée sur les résultats dans la gestion des projets miniers et géologiques.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience générale :

Le Cabinet Conseil doit avoir l'expérience générale de dix ans (10) ans, au moins dans l'appui institutionnel réussi au secteur minier dans les pays en voie de développement et dans la formation pratique technique des cadres du secteur minier ou géologique.

- Expérience spécifique :

Le Cabinet doit, entre autres, avoir :

- Avoir des références pertinentes dans l'exécution de missions similaires pour des institutions publiques ou des partenaires techniques et financiers (au moins 3 missions similaires)
- Avoir une bonne connaissance du contexte institutionnel et réglementaire du secteur minier régional (Afrique de l'Ouest) et international, avec une expérience de travail en Guinée
- Disposer d'une capacité technique et administrative en présentant les pièces requises (Agrément/RCCM, Organisation/organigramme, etc.).

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après :

- Expérience générale (20 points) ;
- Expériences spécifique (70 points) ; et
- Capacité technique (10 points).

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », (Edition Septembre 2025), relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente Sollicitation de manifestation d'intérêt :

Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur. Sans préjudice du caractère général de ces dispositions, les Consultants ne peuvent être engagés dans les circonstances énoncées ci-après :

1. Aucune entreprise engagée par l'Emprunteur pour livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services des Consultants pour un projet (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise à fournir des Services de Consultants consécutifs ou directement liés à ces Fournitures, Travaux ou Services Autres que des Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (Consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception – construction ;

2. Aucune entreprise engagée par l'emprunteur pour fournir des Services de Consultants pour la préparation ou l'exécution d'un projet (ni aucune entreprise affiliée qui contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services de Consultants consécutifs ou directement liés audits Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultant, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception construction ;

3. Aucun Consultant (y compris le personnel et les sous-consultants à son service) ni aucun prestataire affilié (qui le contrôle directement ou indirectement, qu'il contrôle lui-même ou qui est placé sous un contrôle commun) ne peut être engagé pour une mission qui par sa nature, crée un conflit d'intérêt avec une autre de ses missions ;

4. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :

1. De la préparation des Termes de référence de la mission
2. Du processus de sélection pour le contrat ; ou
3. De la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans le Règlement.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Lundi au Vendredi de 08h30mn à 16h30mn (heure de Conakry/Guinée).

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 29 Mai 2026 à 16 heures précises (heure de Conakry/Guinée), aux adresses ci-après :
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du Projet

Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME), sise au quartier Taouyah, Commune de Kaloum
Tél : 00224 622 20 02 24, E-mail : oumar.wann@pgrnme.com et avec copie obligatoire à moriba.kourouma@pgrnme.com, fatoumata-hassanatou.bah@pgrnme.com et à lamine.kaba@pgrnme.com

Fait à Conakry, le 15 Mai 2026

Fait à Conakry, le 15 Mai 2026

**P/Le Coordonnateur du Projet et P.I,
Le Responsable Suivi-Evaluation**

Thierno Abdoul/DIALLO.

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITÉ

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

Fonds de Développement Industriel et des PME

Conakry, le 13 MAI 2026

Réf : N° 1.6.0.. /DGA/DG/FODIP/2026

Le Directeur Général AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement d'un cabinet pour la refonte du site web et le développement d'une plateforme digitale intégrée de dépôt de dossiers de financement

1. OBJET DE L'AVIS

Le Fonds de Développement Industriel et des PME (FODIP), établissement public sous tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la République de Guinée, lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de présélectionner des cabinets qualifiés pour la réalisation de deux missions étroitement liées :

- La refonte totale du site web institutionnel du FODIP (www.fodip.gov.gn), en le modernisant sur les plans de l'ergonomie, du contenu et de la sécurité ;
- Le développement et le déploiement d'une plateforme digitale intégrée de dépôt et de gestion des dossiers de demande de financement, accessible aux PME et PMI guinéennes.

Ces deux composantes devront former un écosystème numérique cohérent, où la landing page institutionnelle et le portail de soumission des dossiers constituent une solution unique, unifiée et sécurisée.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2.1 Le FODIP et son mandat

Le FODIP a pour mission centrale d'appuyer le financement et le développement de l'industrie et des PME en Guinée, en cohérence avec l'agenda Simandou 2040. Dans ce cadre, il a mobilisé deux lignes de financement d'un montant total de 220 milliards de francs guinéens, en partenariat avec la Banque Nationale d'Investissement de Guinée (BNIG) et Ecobank Guinée S.A.

2.2 Situation actuelle et limites identifiées

Le FODIP dispose d'un site web institutionnel (www.fodip.gov.gn) et a entamé le développement d'un guichet de soumission de prêt. Toutefois, les analyses internes révèlent plusieurs lacunes majeures qui limitent l'efficacité opérationnelle :

- Absence d'interface unifiée entre le site institutionnel et le portail de dépôt de dossiers ;
- Insuffisance des fonctionnalités de suivi, de traçabilité et de reporting des dossiers ;
- Faiblesse des dispositifs de sécurité informatique (absence de WAF, de chiffrement renforcé) ;
- Absence d'interopérabilité avec les plateformes nationales de vérification (APIP, Landaya, E-Tax) ;
- Expérience utilisateur (UX) dégradée pour les PME soumissionnaires, notamment sur mobile.

2.3 Vision cible

Le FODIP entend disposer d'un écosystème numérique de référence en Afrique de l'Ouest francophone : un portail unique, sécurisé, interopérable et ergonomique, qui automatise le parcours complet de la demande de financement — de la vérification d'éligibilité jusqu'au suivi post-décaissement — et qui renforce la visibilité institutionnelle du FODIP auprès de ses partenaires nationaux et internationaux.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

3.1 Objectif général

Moderniser la présence numérique du FODIP et automatiser le processus de collecte, d'instruction et de suivi des dossiers de financement des entreprises guinéennes.

3.2 Objectifs spécifiques

- Refondre totalement le site web institutionnel en alignant son identité visuelle sur la charte graphique du FODIP et en intégrant les partenaires (Enabel, Ministère) ;
- Développer une plateforme unifiée (2 en 1 : site web + portail de dépôt), accessible sur tous terminaux ;
- Mettre en place un workflow automatisé de traitement des dossiers avec tableau de bord administrateur ;
- Intégrer un système de notification multicanaux (email, SMS) et de traçabilité complète des dossiers ;
- Assurer l'interopérabilité avec les systèmes d'information nationaux (APIP, Landaya, E-Tax SAFIG 2) ;
- Garantir un niveau élevé de sécurité informatique (SSL, WAF, protection DDoS, chiffrement des données) ;
- Déployer un moteur de statistiques et de reporting en temps réel à destination des administrateurs.

4. PÉRIMÈTRE FONCTIONNEL DE LA MISSION (VERSION 1)

La mission couvre les composantes fonctionnelles suivantes, regroupées en deux volets principaux :

Volet A — Refonte du site web institutionnel

- Redesign complet de l'interface : charte graphique FODIP, identité visuelle des partenaires, responsive design mobile/tablette/desktop ;
- Refonte de l'architecture de l'information et du contenu éditorial ;
- Mise en place d'un système de gestion de contenu (CMS) permettant aux équipes FODIP de mettre à jour le site de façon autonome ;
- Optimisation des performances : compression des médias, temps de chargement, référencement (SEO) ;
- Intégration de la landing page comme porte d'entrée unifiée vers le portail de soumission des dossiers.

Volet B — Plateforme de dépôt et de gestion des dossiers de financement

B.1 — Interface utilisateur (PME/PMI)

- Création de compte entreprise (profil, connexion, récupération de mot de passe) ;
- Entonnoir d'éligibilité : questionnaire dynamique avec blocage temporaire en cas de non-éligibilité ;
- Formulaire de dépôt dynamique : champs conditionnels, sauvegarde automatique en brouillon, téléchargement de pièces (PDF, images) ;
- Tableau de bord PME : suivi en temps réel du statut du dossier (en attente, en cours d'instruction, validé, rejeté) ;
- Notifications automatiques par email (accusé de réception, demandes de complément, décisions) ;
- Historique des échanges : messagerie sécurisée avec le Secrétariat Technique du FODIP ;
- Intégration d'un module de paiement en ligne des frais de dépôt (Orange Money, MTN MoMo, Paycard, Visa).

B.2 — Interface administrateur (FODIP)

- Tableau de bord administrateur : visualisation, filtrage et tri des soumissions (par date, montant, statut, banque partenaire, niveau d'urgence) ; Workflow d'instruction des dossiers : outils de notation, commentaires internes, validation multi-niveaux ;
- Gestion du contenu : modification des textes, des dates limites et des paramètres de campagne ;

- Personnalisation des modèles d'emails et de SMS automatiques ;
- Export des données en format Excel/CSV et PDF ;
- Centre de notifications internes (cloche) et journalisation complète des actions ;
- Historique immuable des statuts et du parcours de chaque dossier.

B.3 — Statistiques et reporting

- Tableau de bord analytique : nombre de dossiers soumis/instruits/financés, montants engagés par bailleur ;
- Suivi des délais moyens de traitement par étape du workflow ;
- Génération de rapports périodiques exportables.

B.4 — Sécurité et architecture technique

- Certificat SSL (HTTPS obligatoire), authentification renforcée (2FA recommandé) ;
- Pare-feu applicatif (WAF) : protection contre les injections SQL, failles XSS, attaques DDoS ;
- Architecture 3-tiers avec séparation des serveurs applicatifs, de base de données et de fichiers (MinIO) ;
- Sauvegarde automatique quotidienne des données et procédures de reprise après sinistre ;
- Conformité avec la protection des données personnelles (RGPD ou législation guinéenne applicable).

B.5 — Intégrations et interopérabilité

- API GDB (<https://apip.gov.gn>) : vérification automatique des RCCM des entreprises soumissionnaires ;
- API Landaya (<https://landaya.gov.gn>) : vérification du statut foncier lié aux projets ;
- API E-Tax SAFIG 2 (<https://etax.gov.gn>) : vérification de l'authenticité des NIF des entreprises ;
- Agrégateur de paiement mobile : Orange Money, MTN MoMo, Paycard, Visa (Kulu et Soutra Money en option).

Note — Fonctionnalités réservées à la version 2 (V2) : Le périmètre de la présente mission (V1) n'inclut pas les modules suivants, qui feront l'objet d'un marché distinct : parcours Subside et décaissement par tranches, gestion du Mix financement, module Due Diligence, module suivi-évaluation de crédit post-financement. Les candidats sont invités à mentionner dans leur offre leur capacité éventuelle à intervenir sur ces volets en phases ultérieures.

5. ORIENTATIONS TECHNIQUES INDICATIVES

Le cabinet sera libre de proposer la stack technologique qu'il juge la plus adaptée, à condition qu'elle satisfasse aux exigences de performance, de sécurité et de maintenabilité ci-dessous. Les orientations suivantes sont données à titre indicatif :

- Front-end : framework moderne et réactif (React.js, Vue.js ou équivalent), responsive design, accessibilité WCAG AA ;
- Back-end : framework robuste (Laravel, Django, Node.js ou équivalent) avec architecture RESTful API documentée ;
- Base de données : SGBD relationnel éprouvé (PostgreSQL, MySQL) avec cryptage des données sensibles ;
- Hébergement : serveur dédié ou cloud souverain avec SLA de disponibilité ≥ 99,5%, localisé en Guinée ou en Afrique de l'Ouest de préférence ;
- Code source : livré intégralement au FODIP, versionné (Git), avec documentation technique complète.

6. LIVRABLES ATTENDUS

N°	Livrable	Contenu	Échéance
L1	Note de cadrage & maquettes UI/UX validées	Analyse des besoins, architecture fonctionnelle, prototypes interactifs, validation FODIP	Fin Phase 1 (S2)
L2	Version beta de la plateforme	Module dépôt dossiers opérationnel, interfaces admin et usager, tests internes	Fin Phase 2 (S8)
L3	Rapport de tests & plan de corrections	PV de recette, liste des anomalies corrigées, résultats sécurité	Fin Phase 3 (S10)
L4	Plateforme finale déployée & site web refondu	Environnement de production opérationnel, intégrations API actives, SSL activé	Fin Phase 4 (S11)

L5	Manuels d'utilisation	Guide administrateur FODIP, guide utilisateur PME, guide technique	Fin Phase 4
L6	Code source & documentation technique	Dépôt Git, schémas de base de données, documentation API, procédures de maintenance	Réception définitive
L7	Rapport de fin de mission	Bilan d'exécution, recommandations V2, plan de maintenance	Réception définitive

7. CALENDRIER INDICATIF D'EXÉCUTION

La durée totale de la mission est estimée à dix (10) à onze (11) semaines à compter de la date de signature du contrat.

Phase	Activités principales	Responsable	Durée
Phase 1	Analyse des besoins, audit du site existant, ateliers de cadrage, rédaction cahier des charges détaillé, maquettes UI/UX	Cabinet + FODIP	2 semaines
Phase 2	Développement du site web refondu, développement de la plateforme de dépôt (modules V1), intégrations API tierces, tests unitaires	Cabinet	4 à 6 semaines
Phase 3	Tests d'intégration, tests de charge, tests de sécurité (pentest), formation des administrateurs FODIP, corrections	Cabinet + FODIP	2 semaines
Phase 4	Mise en production, configuration de l'hébergement sécurisé, déploiement final, documentation, recette définitive	Cabinet + FODIP	1 semaine

8. CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base d'une grille à 100 points. Seuls les cabinets ayant obtenu un score de présélection d'au moins 60 points sur 100 seront invités à soumettre une offre technique et financière.

Critères de présélection	Points	Détail d'évaluation
A. Présentation et organisation du cabinet	20 pts	
Statut juridique, registre du commerce, domiciliation	5 pts	Documents légaux exigés
Organisation technique et managériale (organigramme, ressources humaines)	8 pts	Fiche de présentation du cabinet
Références clients récentes (liste des clients publics/privés servis)	7 pts	Liste et contacts vérifiables
B. Expérience et références en missions similaires	40 pts	
Minimum 5 attestations de bonne fin sur des missions de développement de sites web ou plateformes	25 pts	5 pts par référence valide
Au moins 2 missions combinant refonte web ET développement de plateforme de collecte de données	10 pts	5 pts par mission combinée
Expérience avec des clients publics ou institutions financières en Afrique subsaharienne	5 pts	Attestations ou lettres de recommandation
C. Profil et qualification des experts clés proposés	40 pts	
Expert senior en ingénierie informatique (Bac+5 min., ≥10 ans d'expérience, chef de projet)	20 pts	CV + diplômes exigés
Expert en développement back-end / programmation (Bac+4 min., ≥5 ans, ≥3 réalisations)	10 pts	CV + portfolio
Expert en développement front-end / UX/UI (Bac+4 min., ≥5 ans, ≥3 réalisations)	10 pts	CV + portfolio
TOTAL	100 pts	Seuil minimal : 60/100

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences. La participation de cabinets guinéens ou de consortiums incluant des experts nationaux sera valorisée lors de l'évaluation des offres techniques au stade de la présélection avancée.

9. COMPOSITION DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Chaque candidat devra constituer un dossier en un (1) original et deux (2) copies, composé des éléments suivants :

9.1 Documents administratifs

- Lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant légal, précisant l'objet et la volonté du candidat d'exécuter la mission ;
- Copie du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou équivalent ;
- Copie de l'attestation fiscale en cours de validité ;
- Statuts juridiques du cabinet (pour les groupements, joint-venture agreement ou protocole d'association signé).

9.2 Dossier technique (30 pages maximum)

- Présentation générale du cabinet : historique, domaines d'expertise, effectifs, équipements ;
- Compréhension de la mission : note de compréhension des besoins du FODIP (3 pages maximum) ;
- Références détaillées : fiches de projets similaires réalisés (fiche par projet : nom du client, description, montant, date, contacts de référence) ;
- Attestations de bonne fin ou lettres de recommandation signées par les maîtres d'ouvrage ;
- Curriculum vitae détaillés et signés des experts clés proposés avec copies des diplômes et certifications ;
- Exemples de réalisations : captures d'écran, liens actifs vers des sites ou plateformes développés.

10. MODALITÉS DE SOUMISSION ET INFORMATIONS PRATIQUES

Date limite de dépôt : le 1er juin 2026 à 10h30 (heure de Conakry)
Ouverture des plis : Le même jour à 11h00 dans la salle de réunion du FODIP

Adresse de dépôt : Secrétariat Central du FODIP — Quartier Kaporo, Immeuble Kaporo, 3ème étage, Bureau R2, Secteur 4, Commune de Ratoma, Conakry

Informations complémentaires : PRMP du FODIP — Tél. : +224 628 557 986 — Bureau S4, 3ème étage
Contact email : info@fodip.gov.gn

Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé portant la mention :

"NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS"
AAPMI N° 001/FODIP/DG/PRMP/2026

Recrutement d'un cabinet pour la refonte du site web et la mise en place d'une plateforme digitale de financement

11. PROCÉDURE DE SÉLECTION

La procédure de passation du marché se déroulera en deux étapes :

1. Présélection sur la base du présent AML :
 - Évaluation des dossiers par la Commission de présélection du FODIP selon la grille définie à l'article 8 ;
 - Établissement d'une liste restreinte de six (6) candidats au maximum présentant les meilleures aptitudes ;
 - Notification individuelle aux candidats présélectionnés.
2. Sélection finale sur la base des offres techniques et financières :
 - Les candidats présélectionnés recevront un Dossier de Demande de Propositions (DDP) complet ;
 - Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) ;
 - Pondération : Note Technique (NT) = 80% — Note Financière (NF) = 20% — Score minimum NT : 75/100 ;
 - La procédure est conduite en application des articles 33 à 35 du Code des Marchés Publics de la République de Guinée.

12. APPROBATION ET SIGNATURE

Le Directeur Général du FODIP

Conakry, le 13 Mai 2026

Mamady DIQUBATE

Fonds de Développement Industriel et des PME



Ce document a été émis par le Fonds de Développement Industriel et des PME (FODIP) Ministère de l'Industrie et du Commerce — République de Guinée



Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MESRSI



INSTITUT SUPÉRIEUR DES ARTS MORY KANTÉ DE DUBRÉKA
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
Contacts : (+224) 620 58 35 15, E-mail : Moussasylla656@gmail.com

INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS MORY KANTE DE DUBREKA
AVIS GENERAL DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS REVISE DE
L'ISAMK/D

- 1- Dans le cadre de l'exécution de son Exercice budgétaire 2026, l'ISAMK/D envisage de passer les marchés de travaux, fournitures et les services courants.
- 2- Il lance un avis général de la passation des marchés publics et souhaite renforcer sa base de données des fournisseurs agréés principalement dans les domaines cités ci-dessous.
Conformément à l'article 20 du code des marchés publics, à l'attention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du même code.
- 3- Au titre des marchés des travaux :
 - Les travaux de construction d'une cantine Universitaire (AOO) ;
 - La construction d'un magasin de stockage et Bureau (AOO)
 - Les travaux de rénovation de l'Amphithéâtre en R+1(AOO)
 - Construction d'un bloc administratif R+3 (AOO)
 - Construction d'un Hôtel au compte de l'Institut (AOO)
 - Relatif à l'aménagement globale de la cour de l'Institut (DC)
 - Relatif à la construction de 6 cabines de toilettes, de fosses septique et forage mixe (DC)
 - Relatif à la rentrée universitaire de 2025-2026 (DC)
 - Relatif à l'entretien de bâtiment administratif (DC)
- 4- Au titre des Marchés de fournitures et prestation de services courants :
 - Acquisition des matériels informatiques pour la salle d'informatique (AOO) ;
 - Consommation eau, Electricité, Télécommunication (AOO)
 - Recrutement d'une société de prestation de sécurité et de gardiennage (accord cadre);
 - Recrutement d'une société de nettoyage des locaux (accord cadre);
 - Location des bâtiments (DC).
 - Acquisition des Mobiliers de bureaux(DC)
 - Achat des fournitures et petits matériels de bureau (DC)
 - Achat des fournitures informatiques (DC)
 - Achat des fournitures et petits matériels de bureau (DC)
 - Achat des matériels techniques (DC)
 - Achat des matériels et mobiliers de bureau (DC)
 - Achat des ordinateurs et matériels informatiques (DC)
 - Achat des fournitures consommables (DC)
 - Relatif à l'acquisition des craires/Ardoisines (DC)
 - Relatif à l'enlèvement et de transfert des déchets (DC)
 - Relatif à l'entretien des panneaux solaires (DC)
 - Relatif à l'entretien des tables bancs ; des chaises et l'armoires pour les Département (DC)
 - Relatif à l'entretien des mobiliers des classes (DC)
 - Relatif à l'achat des produits et petits matériels de nettoyages (DC)
 - Relatif à l'entretien des engins roulant et fixes (DC)
 - Relatif à l'acquisition des encres (DC)
 - Relatif à l'entretien et réparation des matériels techniques (DC)
 - Relatif à l'achat des instruments de musiques (DC)
 - Relatif à l'entretien de la salle polyvalente (DC)
 - Relatif à l'achat des denrées alimentaires (DC)

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès de la personne responsable des marchés publics de l'ISAMK/D.

Téléphone : 620 58 35 15-662 43 75 67 /Email : Moussasylla646@gmail.com

- 5- L'ISAMK/D se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis Général de la passation des marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du code des Marchés publics.

Mode de la passation	
AOO	Appel d'offres ouvert
DC	Demande de cotation
Accord-cadre	Accord-cadre

Conakry le 04 Mai 2026



MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ						PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ				
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	fournitures et consommables		BND	1	AAO	Prévisions Réalisations																
2	cérémonies & réceptions		BND	2	AAO	Prévisions Réalisations	18/01/2023			15/05/2023												
3	matériel de transport			3	AAO	Prévisions																
4	matériel et mobiliers de bureau		BND	4	AAO	Prévisions Réalisations																
5	matériel informatique		BND	5	AAO	Prévisions Réalisations																
6	entretien réparation		BND	6	AAO	Prévisions Réalisations																
7					AOO	Prévisions Réalisations																
8	Coût Total																					

MARCHES DE FOURNITURE SANS REVUE PREALABLE PAR LA DGCMP / DEMANDE DE COTATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ						PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ				
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	types de financement	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux	
																						12 j
1	Autres matériels de bureau		16	BND	cotation	Prévisions Réalisations	26/01/2026	04/02/2026	09/02/2026	05/05/2026	10/05/2026	18/05/2026	10/04/2026	17/04/2026	06/05/2026		12/05/2026	15/05/2026	20/05/2026	21/05/2026	02/06/2026	
2	Fournitures et petits matériels de bureau		16	BND	cotation	Prévisions Réalisations	29/01/2026	05/01/2026	10/02/2026	04/05/2026	11/02/2026	19/05/2026	15/04/2026	20/04/2026	17/05/2026		15/05/2026	18/05/2026	21/05/2026	22/05/2026	04/06/2026	
3	autres produits et fournitures		16	BND	cotation	Prévisions Réalisations	26/01/2026	04/02/2026	09/02/2026	05/05/2026	10/05/2026	18/05/2026	10/04/2026	17/04/2026	06/05/2026		12/05/2026	15/05/2026	08/05/2026	11/05/2026	22/05/2026	
4	Achat de pré imprimés		16	BND	cotation	Prévisions Réalisations	27/01/2026	02/02/2026	05/02/2026	30/05/2026	07/04/2026	14/04/2026	06/05/2026	13/05/2026	01/06/2026		04/06/2026	10/06/2026	15/06/2026	16/06/2026	30/06/2026	
5	Achat de matériels et mobiliers de bureau		16	BND	cotation	Prévisions Réalisations	27/01/2026	02/02/2026	05/02/2026	30/05/2026	07/04/2026	14/04/2026	06/05/2026	13/05/2026	01/06/26		04/06/2026	10/06/2026	15/06/2026	16/06/2026	30/06/2026	
6	Achat de matériels informatiques		16	BND	cotation	Prévisions Réalisations	30/01/2026	05/01/2026	10/02/2026	04/05/2026	11/05/2026	19/05/2026	15/04/2026	20/04/2026	01/05/26		15/05/2026	18/05/2026	21/05/2026	22/05/2026	04/06/2026	
7					cotation	Prévisions Réalisations																
8	COVT																					



République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité



**MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
(DATU)**

**UNITE DE GESTION DU PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DE LA STATION
D'EPURATION DES EAUX USEES DE CONAKRY (UGPSTEP)**

**FINANCEMENT : GOUVERNEMENT GUINEEN, BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
(BID) ET LE ROYAUME DU MAROC**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES**

La République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration des eaux usées de Conakry et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services du Spécialiste en Passation des marchés au sien de l'Unité de Gestion du Projet.

La principale fonction du Spécialiste en passation des marchés est de travailler sous l'autorité et la supervision directe du coordonnateur du Projet, en étroite collaboration avec l'équipe pour élaborer et assurer la mise en œuvre du plan de passation des marchés du projet.

De manière spécifique, le Consultant aura pour tâches :

- Etablir la planification de passation des marchés ;
- Faire l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
- Participer au processus d'acquisition et plus précisément :
 - Coordonner la préparation des dossiers d'appel d'offres et des demandes de proposition (suivant les modèles fournis par la BID) par les unités techniques et les soumettre à la revue et à l'avis du coordonnateur,
 - Veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours ;
 - Participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir les conseils et rédiger les rapports d'ouverture des offres et propositions reçues ;
 - Contribuer à la qualité des rapports d'évaluation des offres avant signature par les membres désignés des commissions,
 - Préparer les demandes d'avis de non-objection envoyées aux bailleurs de fonds et/ou réviser avant envoi officiel celles préparées par les autres directions ou Unités. Le cas échéant préparer/réviser les réponses apportées aux bailleurs lorsque ceux-ci sollicitent des clarifications sur d'avis de non-objection
 - Procéder au classement des dossiers de passation des marchés incluant pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y compris les documents relatifs à ce marché y compris les documents relatifs aux paiements en vue de permettre toute revue à posteriori de la BID.

La date prévisionnelle de démarrage de la mission est le début du mois de juillet 2026 pour une période de réalisation de 12 mois renouvelable. Les Termes de Référence (TdR) de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire invite maintenant les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent appel à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- i. Avoir un background académique pertinent en Ingénierie financière, Administration publique, Droit, ou Gestion ou tout autre diplôme jugé équivalent (minimum Bac+4 au moins) ;
- ii. Avoir au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la passation des marchés en qualité de Spécialiste en passation des marchés pour des projets de développement ;
- iii. Avoir effectué au moins 1 mission similaire au cours des 5 dernières années ;
- iv. Expérience antérieure dans d'autres projets financés par les Banques Multilatérales de Développement : Préférable (Souhaitable)
- v. Expérience régionale/pays: Préférable (souhaitable).

La sélection se fera en conformité avec la Méthode de Sélection de Consultants Individuels (SCI) telle que décrite dans les Directives pour l'acquisition de Services de Consultants financés par la BID - Avril 2019 révisées en février 2023.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID concernant les conflits d'intérêt.

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un Curriculum Vitae détaillé daté et signé (préciser les coordonnées de trois (3) employeurs précédents), les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit (en personne ou par courriel) à la Division Assainissement de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (DATU) du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, sise à Coléah Lansebounyi, Km4-Commune de Matam-Conakry-République de Guinée du lundi au vendredi entre 9 heures 30 et 15 heures. La date limite de dépôt de dossier est prévue le mardi 26 mai 2026 à 16H00.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse suivante : karamokocamara2017@gmail.com 08:00 à 17:00, heure locale, ou par téléphone : Téléphones: (+224)622700297/666438422.

Conakry, le 11 mai 2026.
Pour l'Agence d'Exécution

Directeur National





République de Guinée

Ministère des Infrastructures

N°MI/AGEROUTE/DGA/DMC/2026
- 0738

Conakry..... 08 MAI 2026



APPEL À CANDIDATURE

N°...../AGEROUTE/DMC/2026

POUR LA SÉLECTION D'ENTREPRISES POUR PARTICIPATION A UNE SESSION DE FORMATION SUR LE THEME : « Comment répondre efficacement aux appels d'offres ouverts »

1 - Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions de maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers, l'AGEROUTE Guinée S.A lance régulièrement des procédures d'appels d'offres ouverts pour la réalisation de travaux, prestations intellectuelles et services liés au secteur des infrastructures routières.

Toutefois, il a été constaté, au cours des différentes procédures de passation de marchés, un faible niveau de maîtrise des exigences des dossiers d'appel d'offres par plusieurs entreprises nationales, se traduisant notamment par:

- des offres administrativement non conformes ;
- des insuffisances dans la préparation des offres techniques et financières ;
- des erreurs récurrentes dans la constitution des dossiers ;
- une faible compétitivité des offres ;
- des difficultés de compréhension des critères d'évaluation ;
- et un taux important de rejet des offres.

Cette situation impacte négativement la qualité de la concurrence, l'efficacité des procédures de passation des marchés publics ainsi que les conditions d'exécution des projets.

Afin de contribuer au renforcement des capacités des entreprises nationales et d'améliorer leur participation aux marchés publics, l'AGEROUTE Guinée S.A envisage d'organiser une session de formation et d'échanges à l'endroit des entreprises intéressées sur le thème :

« Comment répondre efficacement aux appels d'offres ouverts »

2- Objectifs de la formation

Cette formation vise principalement à

- renforcer les capacités des entreprises sur les procédures de passation des marchés publics ;
- améliorer la qualité des offres soumises ;
- expliquer les attentes des autorités contractantes;
- familiariser les participants avec les critères d'évaluation des offres;
- réduire les causes de rejet des dossiers;
- promouvoir une concurrence saine, transparente et efficace.

3- Principaux thèmes qui seront abordés

Les échanges porteront notamment sur:

- la compréhension d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO);
- les pièces administratives exigées;
- la préparation des offres techniques;
- la préparation des offres financières;
- les erreurs fréquentes entraînant le rejet des offres;
- les critères de qualification et d'évaluation;
- les obligations contractuelles des titulaires de marchés publics;
- les bonnes pratiques de réponse aux appels d'offres;
- les échanges d'expériences et études de cas pratiques.

4- Profil des entreprises concernées

La présente formation est ouverte

- aux entreprises de BTP;
- aux bureaux d'études;
- aux cabinets techniques;
- aux PME intervenant dans le secteur des infrastructures;
- ainsi qu'à toute entreprise régulièrement constituée intéressée par les marchés publics.

5- Modalités de participation

Les entreprises intéressées sont invitées à transmettre un dossier de candidature comprenant

- une lettre de manifestation d'intérêt;
- une copie du RCCM; une copie du NIF;
- les coordonnées complètes de l'entreprise;
- les noms et fonctions des représentants proposés pour participer à la formation.

Chaque entreprise pourra proposer au maximum deux (02) participants.

6- Date et lieu de la formation

La date, le lieu et le programme détaillé de la formation seront communiqués ultérieurement aux entreprises retenues.

7- Lieu et date de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être transmis sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

AGEROUTE Guinée S.A

Direction Générale de l'AGEROUTE Guinée S.A. Direction des Marchés et Contrats

Villa 5 - Quartier Boulbinet - Conakry Tél: 622 37 35 12 - 628 61 94 83

Emails: mohamed-lamine.keita@ageroute.gov.gn alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn

Au plus tard le 15/05/2026 à 10 heures 00, avec la mention : « Candidature -

Formation sur la réponse efficace aux appels d'offres ouverts »

8- Dispositions finales

L'AGEROUTE Guinée S.A se réserve le droit

- de limiter le nombre de participants;
- de sélectionner les entreprises selon les besoins pédagogiques de la formation;
- ou de ne donner aucune suite au présent appel à candidature.

Le Directeur Général
Moïse SIDIBÉ





REPUBLICQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES
PROGRAMMES (UAGCP)



AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°016/2026/AMI/UAGCP

Date de Publication : 04 mai 2026

Date limite de dépôt : 19 mai 2026

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et avec les financements des partenaires extérieurs, notamment GAVI et le Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme, Le Ministère de la Santé de la République de Guinée à travers l'Unité d'appui à la Gestion et Coordination des Programmes (UAGCP), souhaite pré-qualifier les consultants individuels (personnes physiques) dans les domaines (i) des études et/ou suivi des travaux, (ii) des études de dimensionnement des kits solaires (énergie photovoltaïque) et (iii) d'enquête épidémiologiques abordant la problématique du VIH, en vue de constituer une base des données à partir de laquelle ils seront invités à soumettre une offre dans le cadre de la consultation directe au vu des seuils réglementaires de passation des marchés.

II. OBJECTIF

L'objectif du présent avis est la préqualification des consultants individuels désireux de prêter avec l'UAGCP, afin de constituer un fichier de prestataires (personnes physiques) dans les domaines (i) des études et/ou suivi des travaux, (ii) des études de dimensionnement des kits solaires (énergie photovoltaïque) et (iii) d'enquête épidémiologiques abordant la problématique du VIH pour des consultations directes futures selon les procédures nationales.

III. LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

La préqualification se fera selon les procédures d'identification des consultants dans les domaines sus-indiqués tel que définies dans le manuel des procédures des marchés publics en vigueur à l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé.

Les entités de mise en œuvre (EMO) et Programmes consulteront en priorité les personnes physiques qui seront pré-qualifiées à l'issue du présent processus pour les consultations directes autorisées au titre du manuel des procédures simplifiées qui sera mis à leur disposition.

Toute personne physique intéressée est priée de fournir, en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

IV. PROFIL :

IV.1 LES CANDIDATS POUR LES ETUDES ET/OU SUIVI DES TRAVAUX

Ils doivent avoir un profil spécialisé en BTP.

- Avoir un diplôme d'ingénieur en Génie civil ou Travaux publics ou Génie rural (BAC + 5) ou supérieur (fournir une copie de diplôme certifié).
- Avoir au moins 05 ans d'expérience générale BTP
- Avoir conduit avec succès au moins 02 missions d'études ou 2 missions de suivi-contrôle de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments au cours de 05 dernières années (2021-2025/2026) en qualité d'Ingénieur principal (fournir une copie des attestations des services).
- Parfaite maîtrise de la lecture, interprétation et élaboration des plans d'exécution des travaux
- Avoir travaillé en Guinée-Conakry
- Être établi en Guinée
- Maîtrise du français parlé et écrit

IV.2 LES CANDIDATS POUR LES ETUDES DE DIMENSIONNEMENT KITS SOLAIRES (ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE)

- Au moins niveau un Diplôme en génie énergétique ou en énergies renouvelables/génie électrique ou électrotechnique/ génie mécanique ou dans un domaine technique spécialisé comme un BEP ou un Bac Pro en énergies renouvelables, technologie de l'électronique ou en systèmes de contrôle (fournir une copie de diplôme certifié) ;
- Disposer d'au moins un (1) certificat de formation en gestion des systèmes photovoltaïques des technologies d'accumulation d'énergie (comme les batteries) et leur intégration dans des installations critiques ; (fournir une copie du certificat)
- Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine d'électricité en général et au moins deux (02) ans dans le domaine d'électricité d'origine photovoltaïque ;
- Avoir mené au cours de 5 dernières années (2021-2025/2026) au moins une (01) étude en rapport avec le dimensionnement des kits solaires/définition des spécifications techniques des kits solaires. (Fournir une copie des attestations des services).
- Bonne connaissance des normes dans le domaine d'électricité en général et dans le domaine d'électricité d'origine photovoltaïque en particulier ;
- Avoir la capacité une expérience avérée dans l'évaluation des propositions

techniques en lien avec des installations photovoltaïques, y compris la vérification de l'adéquation des spécifications techniques des matériels et équipements électriques.

- Être établi en Guinée ou dans la sous-région
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.

IV.2 LES CANDIDATS POUR LES ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES ABORDANT LA PROBLEMATIQUE VIH

- Titulaire d'un diplôme universitaire en santé publique, épidémiologie, statistiques ou domaine connexe, diplômé en sociologie ; (fournir une copie de diplôme certifié)
- Expérience avérée d'au moins 3 ans dans la conduite d'enquêtes épidémiologiques (santé) ;
- Maîtrise des outils d'analyse statistique (SPSS, STATA, R) ;
- Bonne connaissance du système de santé guinéen et des enjeux liés au VIH ;
- Avoir déjà réalisé au moins une (1) enquête de surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes reçues en CPN ou avoir appuyer la mise en œuvre d'une ou plusieurs enquêtes ENSS en Guinée ou hors du pays (joindre les références et attestations des services faits) ; (Fournir une copie des attestations des services).
- Expériences prouvées à travers au moins (une note de bonne satisfaction) dans la collecte et l'analyse des données et la supervision des services de santé ;
- Bonnes connaissances des logiciels de la gamme Microsoft : MS Word, MS Power Point et MS Excel ;
- L'utilisation des Smartphones et des plateformes de collecte et de gestion des données (application KoboCollect/ODK ou autres).

A. POUR LES CANDIDATS CONSULTANTS INDIVIDUELS

Fournir un dossier constitué des éléments ci-après :

- Un CV à jour
- Une copie de diplôme certifié
- Les attestations des services rendus
- L'attestation de résidence pour ceux qui sont établis en Guinée

NB : L'UAGCP se réserve le droit de rejeter tout dossier de manifestation d'intérêt (préqualification) incomplet.

Les dossiers de préqualification doivent être déposés, contre accusé de réception, dans une enveloppe sous pli fermé au Service de Passation des Marchés de l'UAGCP sis au 3e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, à côté de la clinique Ambroise Paré sur la corniche nord de Camayenne, commune de Dixinn au plus tard le mardi 19 mai 2026 à 11h00, en mentionnant clairement le numéro et la catégorie des biens/fournitures ou des services ou travaux faisant objet de soumission.

V. DOMAINES D'ACTIVITES

Les personnes physiques désireuses d'être pré-qualifiées par l'UAGCP du ministère de la Santé Publique doivent soumissionner selon leur spécialisation dans les domaines détaillés plus haut et indiquer cela clairement sur l'enveloppe.

VI. DEMANDE DE CLARIFICATION

Toute demande de clarification sur cet avis de pré qualification doit être adressée au service de passation des marchés de l'UAGCP qui tâchera de répondre à toutes les demandes de clarification dans les meilleurs délais, et ce, avant la date de soumission des dossiers.

Email : tenders.uagcp@gmail.com

VIII. CRITERES D'EVALUATION

À titre d'information, les dossiers de pré qualification seront acceptés s'ils sont jugés conformes au profil détaillé pour chaque domaine tel que repris au point IV.



Fait à Conakry, le 30 avril 2026

Pour l'UAGCP

Timothé GUILAVOGUI

Le Coordonnateur

Développement régional: Bah Oury appelle à réduire les disparités pour éviter la déstabilisation du pays



À l'occasion de la présentation des Lettres de mission et des Contrats annuels de performance 2026, le chef du gouvernement a longuement insisté sur les dangers liés aux disparités de développement entre les régions de Guinée. Pour lui, l'absence d'un équilibre territorial constitue une menace réelle pour la stabilité nationale.

Évoquant la question de la modernisation territoriale, Bah Oury a souligné que la paix sociale et la cohésion nationale dépendent également d'une meilleure répartition des infrastructures et des services publics à tra-

vers le pays.

« Si on ne réussit pas à mettre cette question de modernisation territoriale de manière effective, le pays sera déséquilibré. Et si le pays est déséquilibré, cela veut dire quoi ? Il y aura des inégalités sur le plan des territoires. Et s'il y a des inégalités sur le plan des territoires, on se crée des facteurs de déstabilisation. Et des facteurs de déstabilisation amènent de facto des conflits », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a rappelé que la prise en compte des réalités régionales demeure indispensable pour prévenir

les frustrations sociales susceptibles d'alimenter les tensions. Selon lui, les infrastructures, les centres de santé, les routes ainsi que les projets de désenclavement doivent être répartis de manière plus équilibrée sur l'ensemble du territoire national.

« Depuis l'année dernière, et même bien avant, nous veillons à ce que toutes les régions soient prises en compte, que ce soit pour les centres de santé, le désenclavement ou d'autres projets structurants. Tout cela participe à la mise en place d'un ensemble cohérent pour une meilleure gouvernance et une stabilisation durable du pays », a-t-il ajouté.

Dans son intervention, Bah Oury a également dénoncé le manque de coordination entre les administrations publiques, qu'il considère comme un frein majeur à l'efficacité de l'action gouvernementale.

Le chef du gouvernement a appelé les différents départements ministériels à abandonner les logiques de cloisonnement afin de travailler dans une dynamique collective. « Les ministères doivent se parler en permanence », a-t-il insisté, rappelant que la réussite des grands projets nationaux dépend de la capacité des structures étatiques à fonctionner en synergie.

Pour illustrer cette nécessité de coordination, il a cité les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et de l'énergie, estimant qu'aucun ministère ne peut atteindre seul ses objectifs sans l'implication des autres départements concernés.

Selon lui, l'absence de concertation entre les administrations entraîne des incohérences, des retards dans l'exécution des projets publics ainsi qu'une perte de ressources pour l'État.

Le Premier ministre a également exhorté les cadres de l'administration à revoir leurs méthodes de travail, en pri-

vilégiant davantage l'anticipation et la communication interne.

« Le rôle majeur du ministre, c'est l'orientation. Les équipes placées sous sa responsabilité doivent assurer le travail opérationnel », a-t-il expliqué, insistant sur la nécessité de laisser les structures techniques accomplir pleinement leurs missions.

Vers un contrôle plus strict des performances ministérielles

Bah Oury a enfin annoncé que la Primature exercera désormais un suivi plus rigoureux des performances des départements ministériels à travers des mécanismes renforcés de contrôle et d'évaluation.

Selon lui, la réussite du programme Simandou 2040 dépendra autant de la discipline administrative que de la capacité des institutions à travailler ensemble afin de réduire les disparités entre les territoires.

Guineenews

Boom immobilier en Guinée : remise officielle des clés de l'Immeuble 3 de Plaza Platinum à Kipé



La cité résidentielle Plaza Platinum, située à Kipé Centre Émetteur, a procédé ce vendredi à la remise officielle des clés de son Immeuble 3, lors d'une cérémonie présidée par plusieurs autorités gouvernementales, notamment le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.

Cette cérémonie consacre la livraison effective et anticipée de l'ouvrage, initialement prévue pour le 30 juin 2026,

traduisant ainsi l'engagement du promoteur à respecter les délais ainsi que les standards de qualité annoncés.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Lamine Sy Savané, a salué une réalisation qu'il considère comme un signal fort dans la dynamique de modernisation urbaine engagée en Guinée. Selon lui, ce projet s'inscrit

pleinement dans la vision des autorités visant à renforcer l'offre de logements modernes et structurés dans le pays.

« Ce projet, avec un objectif global de 1 000 appartements, constitue une initiative structurante qui vient renforcer l'offre nationale de logements modernes et planifiés », a-t-il déclaré.

Le ministre a également insisté sur l'importance du partenariat entre l'État et les promoteurs privés dans l'amélioration du cadre de vie urbain.

« Lorsque la vision est claire et orientée vers l'intérêt général, la collaboration entre l'État et les investisseurs privés permet de produire des résultats concrets au bénéfice des populations », a-t-il ajouté.

Depuis le 4 mai, les premiers

acquéreurs avaient déjà commencé à recevoir leurs clés. Toutefois, la cérémonie du 15 mai marque l'officialisation de la livraison complète de l'Immeuble 3, désormais prêt à accueillir ses résidents.

Le directeur commercial de Plaza Platinum, John Zhao, a rappelé que cette étape représente l'aboutissement d'un engagement pris envers les clients.

« Nous avons promis de livrer au plus tard le 30 juin 2026. Aujourd'hui, nous livrons avant l'échéance annoncée, parce que l'immeuble est prêt et conforme aux standards de qualité », a-t-il affirmé.

Il a précisé que le projet ne se limite pas à la livraison d'appartements, mais propose un véritable cadre de vie moderne, sécurisé et durable.

À la suite de cette livraison, la société de gestion immo-

bilère DINAGUI assurera désormais la gestion quotidienne de la résidence.

Son représentant a indiqué que la mission de l'entreprise sera d'accompagner les résidents dans leur installation tout en veillant à la gestion complète de la cité.

« Un immeuble livré est une communauté à faire vivre. Notre rôle est d'assurer la sécurité, l'entretien et la qualité de vie des résidents au quotidien », a-t-il expliqué.

La livraison de l'Immeuble 3 est ainsi présentée comme une étape importante dans la transformation progressive du paysage immobilier de Conakry, illustrant la continuité des efforts conjoints des secteurs public et privé pour améliorer le cadre de vie des populations.

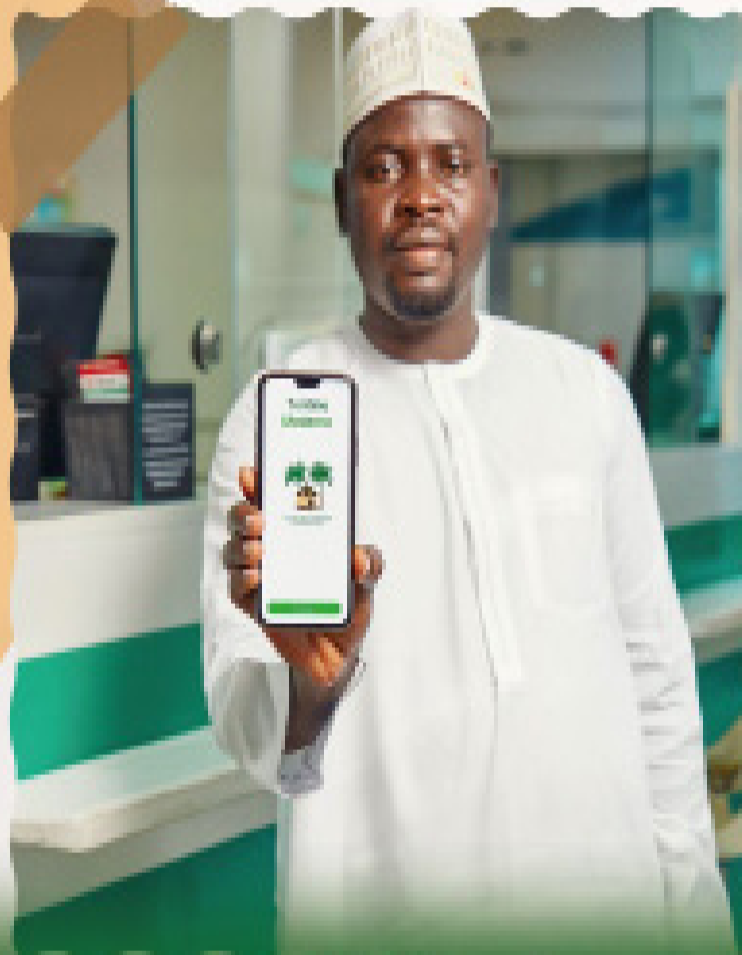
Guineenews



TONTINE MODERNE

ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui



JOUR DE TABASKI



... Toi du jour de la Tabaski
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55

Ensemble travaillons pour notre réussite

#Meilleure microfinance 2025